



Association départementale des Restos du Cœur du Loiret

Rapport d'activités 1^{er} mai 2019 – 30 avril 2020



SOMMAIRE

LE RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE -----	3
Le confinement – La crise du coronavirus -----	5
Coupures de presse et photos-----	7
LE RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER-----	8
LES RAPPORTS PAR THEMES ET CENTRES D'ACTIVITES-----	14
Le fonctionnement interne de l'association -----	14
La communication -----	16
Les bénévoles -----	16
Le projet associatif départemental (PAD)-----	19
Les locaux, les véhicules et divers investissements -----	20
L'hygiène et la sécurité-----	25
L'aide alimentaire-----	26
La collecte nationale -----	30
Le Camion du cœur / la maraude (Gens de la Rue) -----	31
Les chantiers d'insertion-----	32
L'Aide à la Personne-----	38
Les activités culturelles-----	40
La formation des bénévoles -----	41
Les manifestations organisées au profit des Restos -----	43
L'accompagnement des scolaires -----	46
L'informatique -----	47

Le rapport moral de la Présidente

En tout premier lieu, je voudrais au nom de tous les bénévoles rendre un hommage particulier à Corinne Mazeyrat qui nous a quittés brutalement le 2 novembre 2019, après avoir été pendant plus de 18 ans la secrétaire salariée des Restos du Loiret et dont nous gardons chacun un souvenir amical et ému.

Ce rapport porte sur la période de notre dernier exercice comptable, c'est-à-dire du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020. Pendant cette période l'association départementale a été sous la responsabilité de deux présidents que je veux remercier ici chaleureusement. Tout d'abord, Yves Mérillon qui a achevé la cinquième et dernière année de son mandat lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2019 et dont l'action sur la durée a permis à l'association d'améliorer sensiblement son fonctionnement et d'atteindre globalement les objectifs qu'elle s'était fixés. Aucun candidat ne s'étant déclaré pour lui succéder, Michel Mantat a accepté de prendre le relais en tant qu'administrateur délégué jusqu'à mon élection le 5 mai 2020. Grâce au travail important qu'ils ont fourni, à l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée et les conseils avisés qu'ils m'ont prodigués je peux exercer aujourd'hui sereinement la responsabilité de présidente de l'AD45, je leur en suis très reconnaissante.

Pendant la période qui vient de s'écouler, l'activité des Restos a été intense puis a connu la crise du coronavirus. On peut légitimement se réjouir que notre association ait été à la hauteur de ce défi sans précédent.

L'aide alimentaire dans les centres

L'augmentation du nombre de repas servis dans les centres, entamée il y a trois ans, s'est poursuivie. On approche de 1,6 million de repas distribués, alors que ce nombre était d'environ un 1,4 millions il y a trois ans. La croissance continue inexorablement et les conséquences de la crise du coronavirus font craindre une montée de la précarité et donc une augmentation significative des repas servis dès cet hiver 2020/2021.

Nous constatons côté approvisionnement que la proportion non-achetée par les Restos dépasse de nouveau les 60%, ce qui est très positif (54% il y a deux ans). Cela est notamment dû à l'augmentation des dons en nature, et au maintien de la ramasse qui permettent de compenser l'augmentation du nombre de repas servis.

Lors de la crise du coronavirus, les treize centres du département ont poursuivi l'aide alimentaire avec des méthodes variables suivant les centres. L'objectif principal a été atteint : les personnes accueillies ont été servies, les Restos ont été au rendez-vous de leur mission de base. Félicitations à tous.

Les activités « Gens de la Rue »

Lors du confinement, les bénévoles des Gens de la Rue ont fait preuve de disponibilité et motivation : la présence sur le terrain a eu lieu 7 jours sur 7 pendant 3 mois environ permettant ainsi des distributions aux personnes les plus nécessiteuses. Nous constatons une augmentation de 20% des personnes accueillies dans la rue, adultes et enfants.

Les Jardins du Cœur

Dans nos chantiers d'insertion, la crise du coronavirus a bouleversé l'activité car les Restos ont eu à cœur de protéger les salariés en insertion en les plaçant au chômage partiel. Les salariés permanents ont travaillé à distance ou seuls sur place, montrant ainsi une grande force de caractère dans l'épreuve. Concomitamment on relève plusieurs mouvements de salariés permanents. Ces facteurs, bien que compensés par une politique de formation dynamique, ont conduit à un taux de sortie des salariés bien inférieur à l'objectif.

En continuant à accompagner les salariés les plus éloignés de l'emploi avec un encadrement rénové en partie et dynamique, les Restos du Cœur restent fidèles à leurs valeurs et à leur projet.

Les travaux et investissements

Le rapport d'activités détaille la poursuite de l'effort d'investissements consenti dans le domaine de la sécurité alimentaire (chaîne du froid), du matériel de manutention et dans les jardins. Ces achats ont été permis en très grande majorité par des dons.

L'aide à la personne

L'aide à la personne a continué à se développer et c'est une grande satisfaction. Ce volet d'action est complémentaire de l'aide alimentaire et indispensable pour le soutien des personnes accueillies. On peut y coupler les sorties culturelles pour les personnes accueillies.

Lors du confinement, les activités d'aide à la personne ont dû être suspendues, diminuant ainsi beaucoup le contact humain si important pour les personnes en difficulté. Toutes les activités reprennent progressivement depuis le déconfinement.

La ressource bénévole

La ressource bénévole reste la principale richesse de l'association. L'évaluation annuelle du « temps de travail bénévole » montre qu'il correspond à celui d'environ une centaine de salariés à temps plein. Si les bénévoles étaient rémunérés au SMIC, c'est un budget de 1,9 M€ qu'il faudrait ajouter au budget actuel de l'AD. Ce chiffre, à lui seul, montre le rôle social irremplaçable des Restos dans notre société.

Mais il s'agit d'une ressource fragile : si le nombre de candidats bénévoles ne tarit pas, le profil des personnes évolue. Nous devons faire preuve d'imagination pour adapter les tâches proposées à l'offre de bénévolat : actifs qui proposent le samedi matin ou le soir de semaine, jeunes retraités qui ne souhaitent venir qu'une demi-journée ou une journée, etc. Nous avons montré pendant la crise du COVID que nous savions nous adapter, il faut continuer et repenser l'accueil de nouveaux bénévoles.

L'autre source de fragilité est que nous n'arrivons pas à sécuriser le fonctionnement de notre association en doublant ou triplant les postes à responsabilité : c'est un des principaux objectifs du PAD, le projet associatif départemental, objectif jamais atteint depuis son adoption. Si quelques progrès ponctuels ont été constatés par exemple dans les jardins, nombre de postes à responsabilité sont occupés par un ou une seule bénévole. Pire, certaines fonctions ne sont pas assumées ou en doublon d'une autre fonction, comme le responsable de ressource bénévole, le responsable de stock dans un centre qui sont des rouages essentiels du fonctionnement d'une AD. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que l'AD peine à appliquer la règle Restos limitant à cinq ans le mandat des RD et des responsables de centres. Il s'agit là d'un sujet majeur de préoccupation pour les années à venir. Chacun doit en être conscient et en faire une priorité de réflexion et d'actions.

En conclusion : notre association a une année de plus relevé avec succès de nombreux défis dont celui du confinement : n'ayons pas peur de le dire, même si nous sommes lucides sur nos fragilités et sur les nuages qui s'amoncellent à l'horizon. Je souhaite ici remercier très sincèrement les 600 à 700 bénévoles qui y ont contribué, sans oublier les bénévoles ponctuels, à peu près aussi nombreux, et évidemment les 8 salariés permanents au siège et dans les trois Jardins du Cœur. En mai 2020, vous m'avez élue présidente par la voix de vos administrateurs. Je ferai mon possible pour être digne de la confiance que vous m'avez accordée.

Sophie Spilliaert
Responsable départementale

Le confinement – La crise du coronavirus

La crise du Coronavirus puis le confinement généralisé, ont bouleversé les Restos comme tout le reste de la France depuis le début mars 2020. Dans ce contexte difficile et exceptionnel, la mission des Restos a été classée parmi les activités essentielles à la Nation. (Par arrêté du 15 mars 2020, les activités de distribution alimentaire par les associations sont autorisées). Nous avons adapté nos activités et les avons concentrées sur l'aide alimentaire, la distribution dans nos centres et aux activités de rue.

En parallèle, la santé des bénévoles, des salariés et des personnes que nous accueillons est bien évidemment restée notre priorité. Conformément aux recommandations du gouvernement, nous avons invité les bénévoles de plus de 70 ans et toute personne présentant des pathologies dont celles listées par le gouvernement à modifier leur activité bénévole et à apporter leur appui et expertise sur des missions à partir de leur domicile.

Nos partenaires historiques et certains nouveaux se sont fortement mobilisés pour nous soutenir, matériellement ou financièrement.

Dans le Loiret, passé un temps d'adaptation assez court, les centres de distribution se sont adaptés et l'association départementale a eu la satisfaction de voir la distribution réorganisée dans les 13 centres du département. Afin de respecter les gestes barrière, les Restos ont distribué à l'extérieur des colis préalablement préparés. Dans certains centres comme Amilly ou Montargis, la distribution a pu avoir lieu grâce à une collaboration étroite avec les CCAS ou d'autres associations comme la banque alimentaire. Dans d'autres centres comme Châlette-sur-Loing, Lorris ou Gien, le manque de bénévoles a conduit à une distribution par quinzaine, les personnes accueillies percevant double ration en ce cas. A Fleury, un cas de coronavirus a conduit à la fermeture et à la désinfection du centre avant réouverture. A Saint Jean le Blanc, les bénévoles ayant dû se retirer après avoir été proches d'une personne susceptible d'être malade, une équipe de bénévoles quasi-novices a assuré la distribution avec le soutien administratif, opérationnel et efficace à distance du responsable de centre. Le centre de Saran est resté fermé, les colis étant préparés à Ingré puis distribués sur le parking de la mairie. Un portage de colis à domicile a eu lieu depuis le centre de Fleury à destination des personnes qui ne pouvaient pas sortir de chez elles. Certains centres comme La Source ont maintenu la distribution au rythme habituel.

L'entrepôt a fonctionné tous les jours, sans relâche en s'adaptant à la situation changeante. Les chauffeurs permanents ou temporaires ont assuré les ramasses, les livraisons et un approvisionnement régulier des centres.

Le confinement avançant, les centres se sont organisés et la distribution de fin de confinement s'est faite, à peu d'exceptions près, au rythme d'avant confinement. Les distributions à destination des Gens de la Rue sont restées aux lieux et rythme connus auparavant. La maraude a été renforcée.

Chaque bénévole s'est attaché, tout en limitant les risques sanitaires pour toutes et tous, à trouver des formes d'action qui lui permettaient de maintenir le lien essentiel de solidarité avec les personnes accueillies bien que la fermeture des points café, la distribution de colis préparés ou de repas froids et à emporter ait sensiblement diminué le contact humain qui apporte tant à ceux qui sont dans la difficulté.

Tout ceci a été possible grâce au dévouement des bénévoles qu'ils soient sur le terrain ou actifs à distance. La notoriété et la mission des Restos ont permis le volontariat de nombreux « bénévoles du confinement » qui sont venus en renfort sur les tâches à accomplir sur le terrain. Le département a mis des chauffeurs à notre disposition, aide précieuse car chacun de nous sait comme ces professionnels manquent dans nos bénévoles. Des couturières anonymes, les communes, la métropole, la région ont fait don de masques aux bénévoles pour compléter le strict respect des gestes barrière. Des alliances inattendues ont vu le jour. Grâce à l'entremise du délégué du préfet, l'association Union de Pétanque Argonnaise d'Orléans a mis à la disposition du centre de Fleury un grand barnum ô combien précieux pour garantir des aléas climatiques les distributions extérieures.

Les salariés en insertion, personnes particulièrement à risque, ont été mis au chômage partiel. Les salariées permanentes de l'association ont pratiqué le télétravail pour toutes celles qui le pouvaient ; en revanche, les encadrantes techniques des trois jardins ont continué courageusement à assumer seules l'entretien de leur jardin, la préparation des journées portes ouvertes qu'il a fallu annuler à notre grand regret et la réouverture des jardins pour que les salariés en insertion reviennent travailler après le confinement. Cette solitude et le travail à assumer seules ont été difficiles à affronter. Elles ont montré une grande force de caractère dans l'épreuve.

Lors de la distribution peu de personnes se présentaient au mois de mars, puis graduellement nous avons fait face à une augmentation du nombre de personnes servies : les personnes accueillies inscrites sont revenus et de nouveaux publics touchés par la précarité alimentaire se sont présentés : étudiants, personnes ayant perdu leur emploi principal ou de complément, familles avec enfants n'ayant plus accès à la cantine et ne pouvant se nourrir correctement etc. Déterminés à continuer à accompagner toutes ces personnes les plus démunies qui sont plus que jamais vulnérables et isolées dans cette crise, nous avons distribué un nombre très conséquent de colis de dépannage.

En ce mois de mai 2020, le déconfinement est progressif, les salariés en insertion ont repris dans les Jardins du Cœur, les bénévoles de tous âges reviennent dès à présent s'ils le souhaitent ou seront bienvenus ultérieurement à leur retour. Les gestes-barrières sont toujours d'actualité.

Les Restos se préparent à faire face à la crise sociale qui couve et qui amènera à la distribution alimentaire beaucoup de personnes qu'on n'y avait jamais vues.

Les Restos du Cœur du Loiret ont su faire face, réagir, s'adapter, faire preuve de d'inventivité : quelle belle réussite collective ! Nous continuerons !

Coupures de presse et photos

Loiret → Actualités

SOCIAL ■ Le confinement a accentué la pauvreté avec pour conséquence une hausse d'activité des associations

Le recours à l'aide alimentaire explose

Avec le confinement, les associations ont fait face à un afflux de personnes sollicitant une aide alimentaire. Secours populaire, Restos du cœur, Secours catholique et Croix-Rouge engagent des bénévoles.

« Que personne ne reparte les mains vides »

Même constat aux Restos du cœur, où le confinement a profondément changé la façon de faire des bénévoles dans les centres. « Dès le début, nous nous sommes

doublée la crise au d'une crise sociale », mentie Dominique pendant plusieurs semaines. « On constate une augmentation des la en présence, 200 à 300 personnes dans le 11e arrondissement de Paris. C'est pour faire face à un nous avons ouvert des services, pas de 40 000 euros au mois. »

Malheureusement, confinement ne s'est pas tenu et les structures. « C'est pour le reste, c'est ce que nous avons pu faire », note Nicolas.

« On voit monter le et on est en fait un bénévoles sont en fait du chômage sans des comités de petits avertis à nous qui nous

terrain, essentiellement ont afflué, obligeant à accueillir pour nous de



Orléans → Vivre sa ville

LA SOURCE ■ Les équipes continuent à venir en aide aux plus démunis

Le Resto du cœur reste ouvert

En période de pandémie et de confinement, les bénévoles des Restos du cœur d'Orléans-La Source poursuivent leur activité en aidant 220 familles.

« Il y a un besoin de personnes en difficulté ne dit pas. De fait, les portes de l'association des Restos du cœur d'Orléans-La Source restent ouvertes pendant le confinement. Avec une nouvelle organisation. »

« Nous sommes ainsi une quinzaine de personnes bénévoles bénévoles et jeudi toute la journée. De jeunes bénévoles qui sont en télétravail et de grands adolescents viennent de rejoindre nos équipes, explique Christiane Bardin, responsable du Resto du cœur de La Source. Nous disposons de masques, de

RESPECT. Les bénévoles gardent leur distance à l'entrée de la structure.

respectés. « Si l'un des bénévoles ne peut pas venir au centre, la distribution de la nourriture



Steven Badan aide les Restos du Cœur au travers de la réserve citoyenne



MISSION. Steven (à droite) au côté d'un bénévole des Restos.

À 23 ans, Steven Badan n'envisageait pas de rester chez lui, à rien faire, tandis que la crise sociale lui semblait de sa

tion répartis dans le Loiret. Sa première mission, il l'a effectuée le 14 avril dernier. Au côté d'un bénévole des Restos du

Pithiviers → Vivre sa ville

PITHIVIERS ■ Restos du cœur, Secours populaire et catholique, Petits frères des pauvres... veulent coopérer

Les associations en première ligne s'unissent

Toutes les associations caritatives de Pithiviers ont vu les demandes et leur nombre de bénéficiaires exploser depuis le début de la crise sanitaire, d'où la volonté de trouver des synergies entre elles.

Des bénévoles bénévoles, pas forcément solides par une association, pas forcément inscrites non plus auprès du centre communal d'action sociale (CCAS) qui assure dans nombre de communes comme à Pithiviers. Le Maire, Christiane Bardin, a une veille téléphonique et de proximité de repas.

« Pour amplifier l'élan de solidarité et l'adapter aux besoins l'union doit faire la force. Pas des petits échanges de bon procédés, de matériel, d'indicateurs, pour commencer. Juste quelques échanges d'infos avec un exemple : « On a de la nourriture qui ne peut être distribuée, les Petits frères de pauvres qui font des visites chez les gens peuvent nous signaler des personnes, pour qu'on puisse trouver des solutions ».

« On ne sait pas combien de personnes sont passées à travers les mailles de nos

ENTRAIDE. Les associations de solidarité pithivieraise ont décidé de faire front au face à la crise. PHOTO: J.C.




Le rapport financier du trésorier

Les comptes de l'Association départementale des Restos du Cœur du Loiret du dernier exercice comptable ouvert le 01/05/2019 et clos le 30/04/2020 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes. La consolidation des comptes et la valorisation du bilan en clôture d'exercice au 30/04/2020 ont fait l'objet d'une synthèse reprise dans la plaquette des comptes annuels 2019 / 2020 produite par l'Association Nationale, jointe au présent rapport d'activité.

Un budget de fonctionnement réalisé au-delà des prévisions budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes malgré la période de sous activité de 6 semaines, liée à l'épisode de crise sanitaire COVID-19.

La prévision budgétaire globale de 1.141.786 € pour les dépenses de fonctionnement a été exécutée pour un montant de 1.141.242 €, soit à hauteur de 99,95 %, avec des évolutions différenciées selon les postes majeurs de dépenses.

Ainsi, les dépenses courantes de fonctionnement, hormis la masse salariale, ont connu des dépassements sur certains postes de dépenses sensibles, difficilement maîtrisables, tels que les dépenses de fluides (eau, gaz, électricité) qui enregistrent un montant de dépenses de 33.881 € pour une prévision budgétaire de 22.900 €, prévision certainement sous-évaluée compte tenu de l'évolution des besoins : transfert des charges du centre de distribution de Montargis supportées désormais par l'AD 45 comme le loyer, depuis le 1^{er} janvier 2019, transfert de charges total compensé par une subvention de fonctionnement de la commune de Montargis / consommation des serres chauffantes / irrigation des jardins / augmentation sensible du coût de l'électricité ...). Les dépenses liées au parc de 22 véhicules ont été contenues au niveau des prévisions budgétaires : 38.055 € en facturation de carburant pour une prévision de 35.000 € et 33.447 € de dépenses d'entretien et réparations pour une prévision de 36.450 €.

A noter également la charge nouvelle en année pleine (= 7.610 €), de la sous-traitance confiée à un cabinet d'expertise comptable pour le traitement des opérations de liquidation de la paye, en raison de certaines carences du logiciel comptable.

Par ailleurs, la planification des actions de formation vers les salariés en insertion, notamment celles portant sur le français à visée professionnelle, a conduit à dépasser le budget initial (= 12.000 €), avec un réalisé de 16.096 €.

Au niveau des dépenses liées à la masse salariale (62 % des dépenses prévisionnelles de fonctionnement), on relève 2 observations :

- Concernant les salariés en CDI (1 secrétaire administrative et 1 comptable au siège, 4 encadrants techniques et 2 conseillères en insertion professionnelle dans les 3 jardins), l'exécution du budget se situe au niveau de la prévision pour un montant réalisé de 299.058 € face à une prévision de 299.428 €.
- Concernant les salariés en insertion professionnelle dans les jardins, le budget 2019/2020 avait été élaboré sur la base de 19 postes en équivalent temps plein, objectif porté à 20 ETP en juillet 2019 soit une charge salariale prévisionnelle de 398.993 €. Compte tenu de la réalité des recrutements tout au long de l'année des salariés en insertion, cet objectif n'a pas été atteint et la dépense définitive sur ce poste s'établit en clôture d'exercice à 370.990 € (y compris le montant de 43.073 € d'indemnités versées au titre de l'activité partielle sur la période de mi-mars à fin avril 2020 dans le cadre des dispositifs de crise sanitaire COVID-19, indemnisation remboursée en totalité par l'Etat).

En termes de recettes de fonctionnement, la réalisation du budget, hors abandons de frais, pour un montant de 838.976 € a dépassé de 43.591 € la prévision initiale de 795.385 € et ce, en raison de divers facteurs principaux :

- Une recette des journées portes ouvertes en mai 2019 dans les 3 jardins de 23.183 €, face à une prévision de 17.000 €
- Un montant des subventions perçues supérieur de 33.457 € par rapport à la prévision, dont principalement, + 11.000 € au titre des subventions en provenance des municipalités, et la comptabilisation sur le même exercice comptable des parts modulables de l'aide au poste afférentes à l'activité de l'année 2018 pour 19.224 € et celle de l'activité 2019 pour 17.029 €.
- Une recette sur l'opération paquets cadeaux de fin d'année , réalisée à hauteur de 10.152 € face à une prévision de 5.000 € , neutralisant ainsi , la perte de recette résultant de l'annulation , en raison du confinement, d'une manifestation prévue en mars 2020

De ce fait, la prévision dégagée au budget de fonctionnement 2019/2020 du recours à une subvention d'équilibre à solliciter auprès de l'AN pour un montant de 252.896 € afin de neutraliser le déficit prévisionnel de clôture, a été revue à la baisse courant avril 2020 sur la base de l'estimation du résultat de clôture, subvention d'équilibre sollicitée à hauteur de 214.000 € .

En outre, lors des opérations de contrôle de cohérence effectuées par la cellule gestion de l'AN avant validation des comptes, il a été relevé que 2 activités, ACI et Actions culturelles dans les centres, dégagent, en résultat analytique intermédiaire, un excédent de clôture, respectivement de 10.236,82 € et 305,27 € alors que ces domaines ont fait l'objet de financements extérieurs; aussi, afin de ne pas afficher un surfinancement en clôture pour ces 2 activités, une opération comptable d'ajustement sur fonds dédiés a été opérée afin de réduire à due concurrence des surplus constatés, le montant des produits réalisés sur ces 2 missions et de les positionner au bilan d'entrée 2020/2021 dans la perspective d'une reprise en produit sur l'exercice en vue de leur emploi.

Après cette opération corrective ,le résultat de clôture définitif de l'exercice comptable 2019 /2020 fait ressortir un déficit de clôture de – 15.500,75 €.

La poursuite d'une dynamique de développement des investissements grâce à une recherche continue de financements extérieurs

Le budget prévisionnel d'investissements 2019 / 2020 s'articulait autour de 8 projets dont la mise en œuvre était conditionnée par l'obtention préalable d'engagements de financements auprès de partenaires extérieurs, sans recours, a priori, à des demandes de subventions d'investissement auprès de l'AN. Ce budget s'établissait à 70.480 € de prévisions de dépenses, avec un financement prévisionnel de 66.780 € de financements extérieurs et 3.700 € de subvention acquise auprès d'une municipalité. C'est ainsi qu'au rythme de la concrétisation des divers dossiers de financement, six des huit projets ont pu être réalisés sur l'exercice 2019/2020 pour un montant réel de dépenses de 78.480 €, dont 70.913 € provenant de financements extérieurs (63.213 € privés et 7.700 € publics), le surplus de 7.567 € ayant été assuré sur fonds propres de l'AD 45. Le détail de ces réalisations figure ci-dessous dans le présent rapport d'activités.

En conclusion, sur le plan comptable, l'arrêté des comptes de l'exercice 2019 / 2020 fait ressortir, après comptabilisation de la subvention d'équilibre accordée par l'AN pour un montant de 214.000 €, un résultat déficitaire résiduel de clôture de 15.500,75 € , qui fera l'objet d'une décision d'affectation en report à nouveau au compte dédié du bilan d'entrée de l'exercice 2020/2021- compte 119 « *report à nouveau solde débiteur* » -, venant ainsi abonder le solde de 15.125,98 € déjà existant au titre du cumul des résultats de clôture antérieurs.

Jean-Paul Roussarie
Trésorier départemental

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020			EXERCICE CLOS LE 30/04/2019
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	12 733.67	-4 577.14	8 156.53	9 005.44
Installations techniques, matériel et outillage	142 193.10	-99 015.09	43 178.01	46 092.38
Autres immobilisations corporelles	416 354.56	-292 298.63	124 055.93	99 666.56
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	571 281.33	-395 890.86	175 390.47	154 764.38
Immobilisations financières				
Prêts				
Dépôts et cautionnements et autres immo.fin	15 483.85		15 483.85	15 483.85
Sous-total – Immobilisations financières	15 483.85		15 483.85	15 483.85
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISE	586 765.18	-395 890.86	190 874.32	170 248.23
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes s/stocks				
Créances clients (dont locataires)				82.72
Autres créances	281 919.54		281 919.54	133 374.26
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (comptes bancaires, livrets et caisse)	46 626.58		46 626.58	114 923.48
Charges constatées d'avances	15 665.00		15 665.00	15 007.00
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	344 211.12		344 211.12	263 387.46
TOTAL GENERAL	930 976.30	-395 890.86	535 085.44	433 635.69

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019
Fonds propres		
Fonds associatifs avec et sans droit de reprise	1 854.75	1 854.75
Réserves		
Report à nouveau	-15 125.98	11 957.40
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>	-15 500.75	-27 083.38
Subventions d'investissement	361 368.00	312 826.00
TOTAL I – FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	332 596.02	299 554.77
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL II – PROVISIONS		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnements	10 542.09	
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL III – FONDS DEDIES	10 542.09	
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts – cautionnements reçus)		
Compte-courant de l'Association Nationale (451100 et 451200)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 904.75	20 886.75
Dettes fiscales et sociales	45 909.72	52 533.99
Avances remboursables reçues du National (451300 et 451600)		1 003.96
Autres dettes (sauf 451100, 451200, 451300 et 451600)	7 998.86	5 044.22
Sous-total des dettes	83 813.33	79 468.92
Produits constatés d'avance	108 134.00	54 612.00
TOTAL IV – DETTES	191 947.33	134 080.92
TOTAL GENERAL	535 085.44	433 635.69

3. COMPTE DE RESULTAT – CHARGES

COMPTES DE RESULTAT – CHARGES (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019
Achats		
Achat pour missions sociales	9 134.97	8 343.32
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	9 134.97	8 343.32
Autres achats et charges externes	424 285.17	417 061.36
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	12 693.37	13 170.04
Autres	2 487.14	1 625.30
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	15 180.51	14 795.34
Charges de personnel		
Rémunération brute du personnel	541 103.06	561 488.58
Charges sociales & autres charges de personnel	85 711.41	114 313.11
Sous-total – Charges de personnel	626 814.47	675 801.69
Autres Charges		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres charges	891.30	154.05
Sous-total – Autres charges	891.30	154.05
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	54 393.37	48 390.09
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Sous-total – Dotations aux amortissements et provisions	54 393.37	48 390.09
TOTAL I – CHARGES D'EXPLOITATION	1 130 699.79	1 164 545.85
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – CHARGES FINANCIERES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital (valeur comptables des éléments immobilisés et financiers cédés)		171.70
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL III – CHARGES EXCEPTIONNELLES		171.70
Impôts sur les sociétés		
TOTAL IV – IMPOTS SUR LES SOCIETES		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 542.09	
TOTAL V – ENGAGEMENTS A REALISER	10 542.09	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III+IV+V)	1 141 241.88	1 164 717.55
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	1 141 241.88	1 164 717.55
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges :		
Secours en nature		
Personnel Bénévole		
Total		
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	795 226.00	781 329.00

4. COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS

COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019
Chiffres d'affaires		
Ventes de produits finis, intermédiaires et marchandises	23 183.08	17 726.40
Ventes de travaux et études		
Variation de stocks (en cours et produits finis)		
Prestations de services, produits des activités annexes et de gestion	267.56	1 266.77
Sous-total – Chiffre d'affaires	23 450.64	18 993.17
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	697 808.77	702 433.46
Autres fonds privés		
Subventions reçues de l'Association Nationale	217 365.00	225 000.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres fonds privés (mécénats d'entreprise, OSBL...)		
Sous-total – Autres fonds privés	217 365.00	225 000.00
Cotisations		
Produits de la Générosité du Public		
Dons non affectés	40 656.12	35 590.49
Dons affectés	124 118.00	116 947.20
Produits des manifestations	2 122.00	4 200.90
Sous-total – Produits de la générosité du public	166 896.12	156 738.59
Produits divers de gestion	66.76	5.15
Reprises sur provisions (et amortissements) – Transfert de charges	19 740.23	28 134.66
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 125 327.52	1 131 305.03
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	412.61	408.82
Reprises sur provisions et transfert de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – PRODUITS FINANCIERS	412.61	408.82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 119.32
Produits exceptionnels sur opérations de capital	1.00	3 801.00
Quote-Part des subventions d'équipement imputée au résultat de l'exercice		
Reprises sur provisions pour risques et charges + Transferts de charges		
TOTAL III – PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.00	5 920.32
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL IV – REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES		
TOTAL PRODUITS (I + II + III+IV)	1 125 741.13	1 137 634.17
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT DE L'EXERCICE	15 500.75	27 083.38
TOTAL GENERAL	1 141 241.88	1 164 717.55
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits :		
Dons en nature		
Bénévolat		
Total		
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	795 226.96	781 329.00

Les rapports par thèmes et centres d'activités

Le fonctionnement interne de l'association

Les instances de l'association : conseil d'administration et bureau pendant l'exercice 2019/2020

Le conseil d'administration élu en septembre 2019 fut constitué à l'issue de l'exercice avec les membres ci-dessous; ceux du bureau sont signalés par (*) :

	Fonction	Nom
1	Centre d'Amilly	Marie-France RAFFARD
3	Centre de Briare	Robert LAMINI
4	Centre de Châlette-sur-Loing	Gérard CHEVALLIER
2	Centre de Châtillon-sur-Loire	Annick BIET
5	Centre de Courtenay	Françoise GUILMIN
6	Centre de Fleury-les-Aubrais	Christiane DUJARDIN
7	Centre de Gien	Pierre Yves GUILLOT
8	Centre de Lorris	Jacques FALCE
9	Centre de Montargis, Soutien de centres	Patrick DECK
10	Centre d'Orléans-La-Source	Christiane BARDIN
11	Centre de Pithiviers	Magali AUBRY
12	Centre de Saint-Jean-le-Blanc	Michel CHABANNE
13	Centre de Saran	Danielle OUVRELLE Démission le 14/04/2020
14	Aide à la personne	Josiane FREIHUBER (*)
15	Gens de la Rue	Clémentine NOBLE
16	Insertion	Philippe RIGUIDEL (*)
17	Président adjoint	Patrick VERKANT (*)
18	Approvisionnements	Dominique LAMBERT (*)
19	Entrepôt	Thierry LIGER (*) Coopté le 11 décembre 2019
20	Trésorier	Jean-Paul ROUSSARIE (*)
21	Président	Yves MERILLON (*) jusqu'au 27/09/2019 Sophie SPILLIAERT (*) élue le 05/05/2020
22	Secrétaire départementale	Annie DUFAY (*)
23	Gestion des bénévoles, Formation, Soutien de centres	Annie LIGER (*)
24		

Au cours de la période mai 2019 – avril 2020 le conseil d'administration s'est réuni les 3 juillet, 11 septembre, 27 septembre, 11 décembre 2019. Le bureau, quant à lui, s'est réuni mensuellement. Le bureau et le conseil d'administration du 8 avril 2020 ont été annulés compte tenu de la crise sanitaire et du confinement.

Les activités

Activités	Responsables
Gens de la Rue (camion et maraudes)	Séverine Mazurier, Clémentine Noble
Amilly	Marie-France Raffard
Briare	Robert Lamini,
Châlette-sur-Loing	Gérard Chevallier
Chatillon-sur-Loire	Annick Biet, Bernard Didellon
Courtenay	Françoise Guilmin, Francis Blanchet
Fleury-les-Aubrais	Christiane Dujardin, Maryse Brochard
Gien	Pierre-Yves Guillot, Yannick Lepretre, Joël Schroeder
Lorris	Laurence Bachoffer, Stéphanie Beaubois
Montargis	Patrick Deck, Michelle Chauveau
Orléans-La-Source	Christiane Bardin, Elisabeth Créquine
Pithiviers	Magalie Aubry, Jean-François Mollet
Saint Jean-le-Blanc	Michel Chabanne, Jean-Marie Terrade
Saran	Danielle Ouvrelle jusqu'au 14 avril 2020
Soutien de centres	Annie Liger, Patrick Deck
Entrepôt	Bruno Dousset, Thierry Liger
Approvisionnements	Dominique Lambert, Antoine Debouville
Statistiques	Christian Vovelle
Aide à la personne	Josiane Freihuber
Manifestations	Jacques Falce
Intervention dans les établissements scolaires	Maud Stéfani
Insertion par l'activité économique	Philippe Riguïdel, Sylvain Perrot, Abel Marques
Abandon de frais, frais de déplacement, activités comptables diverses	Daniel Lucas, Guy Legoff
Recherche de financements, suivi des travaux, gestions des conventions et baux	Patrick Verkant
Hygiène - sécurité	Bruno Basilien
Secrétariat départemental	Annie Dufay
Administration siège, fournitures	Jocelyne Quesne
Contacts avec grandes surfaces	Alain Labadie

Support Ressources humaines (salariés)	Alain Labadie
Recrutement et gestion des bénévoles,	Annie Liger
Formation des bénévoles	Annie Liger, Jacques Everaere, Bruno Guilbaud
Projet Parcoeur	Bruno Guilbaud
Informatique	Alain Dautry, Patrick Nadal
Collecte nationale	Annie Dufay

Les salariés

Salariés	Fonction
Fabien Avril (jusqu'au 28/02/2020), Stéphanie Picouet (depuis le 13/01/2020), Emilie Mirabel, Nadège Martineau, Alexis Coutant (jusqu'au 20/04/2020)	Encadrants techniques des Jardins du Cœur
Emilie Durand, Marjorie Antoine	Conseillères d'insertion professionnelle des Jardins du Cœur
Christine Ducros	Comptable
Corinne Mazeyrat (jusqu'au 02/11/2019), Michèle Bastide (depuis le 17/02/2020)	Secrétariat

La communication

Dix bulletins de communication interne (Infos'Restos45) ont été diffusés par voie électronique à l'attention de tous les bénévoles. L'objectif est d'informer tous les bénévoles des réalisations des autres centres d'activités de l'ad45 et, ainsi, de renforcer motivation et cohésion.

En communication externe, l'année a été marquée par plusieurs moments forts qui ont donné lieu à de nombreux reportages ou interviews dans la presse régionale, France Bleu Orléans ou France 3 Centre Val de Loire : les journées portes ouvertes des Jardins du Cœur en mai, le lancement de campagnes en novembre ou encore la collecte nationale en mars. Le partenariat national des Restos avec France Bleu permet d'accroître considérablement la couverture des événements locaux.

Les bénévoles

Début septembre 2019, les Restos ont participé à une dizaine de « forums des associations » et autres « rentrées de fête ». C'est le principal moment de recrutement de nouveaux bénévoles de l'année. Un moment à ne pas rater donc.

Au total 110 fiches contacts ont été remplies par des candidats bénévoles, soit pour des tâches régulières en centres, à l'entrepôt, dans l'équipe gens de la rue, ... soit pour des tâches ponctuelles (Paquets cadeaux, collecte nationale).



Orléans

Ces forums sont aussi un moment important de présence des Restos dans la ville, et l'occasion de rencontrer les élus : élément stratégique dans cette période pré-électorale...



Fleury



Olivet

Tous ces candidats bénévoles ont été systématiquement rappelés pour une conversation approfondie sur leurs souhaits, leurs disponibilités, etc.

La valorisation de la ressource bénévole

La clôture des comptes est désormais, chaque année, l'occasion d'évaluer, centre par centre d'activités, évènement par évènement (collecte nationale notamment), le « temps de travail » des bénévoles. Cette année le résultat est de 159 100 heures pour l'association, réparties comme suit :

Activités	Nombre d'heures bénévoles		
	Campagne hiver	Campagne été	Total (en heures)
Centres Restos	42 657	73 824	116 481
Activités d'accompagnement et d'insertion	3 054	5 784	8 838
Activités Siège (hors fonctionnement Siège AD et Manifestations, Partenariats, Ressources)	8 881	13 532	22 413
Fonctionnement siège AD (Présidence, Secrétariat dpt ^{al} et Trésorerie-Finances)	1 599	3 533	5 132
Collecte nationale			5 000
Collecte départementale			-
Opérations paquets cadeaux			1 010
Total Manifestations (Manifs, partenariats, ressources & manifestations ponctuelles)			230
TOTAL (en heures)			159 104

Ce temps de travail est équivalent à celui d'une centaine de salariés à temps plein. Si les bénévoles étaient payés au SMIC, c'est un budget supplémentaire de plus de 1,9 M€ qu'il faudrait ajouter au budget de l'association.

Avec ces chiffres, le rôle économique et social des Restos est illustré de façon précise. C'est un argument que nous présentons aux élus et aux administrations qui hésitent parfois à nous aider : si nous n'existions pas la dépense publique de l'Etat et des collectivités territoriales devrait être considérablement augmentée.

La rencontre des bénévoles dans les centres

Comme les années précédentes, janvier a été le mois des rencontres avec les bénévoles de chaque centre. L'occasion pour les membres du bureau départemental de dialoguer avec les bénévoles présents et de donner des informations sur les actualités Restos, tant départementales que nationales.



Lorris



Fleury

Cette année le bureau avait retenu deux points importants de débat avec les bénévoles :

- le projet associatif national (PAN) et sa déclinaison locale en projet associatif départemental (PAD) qui, de ce fait a dû être actualisé,
- les applications informatiques qui seront déployées en 2020 et 2021 : Parcœur pour la gestion des bénévoles et AAIDA pour la gestion des approvisionnements : deux outils qui deviendront d'application quotidienne.

En sens inverse, les bénévoles ont pu évoquer les sujets de préoccupation, les demandes, les inquiétudes auxquelles des réponses devront être apportées, même si les solutions ne sont pas toujours évidentes pour certains sujets récurrents :

- la qualité de la ramasse qui, pour certains magasins, laisse à désirer, en contradiction avec la loi qui les obligent à fournir des denrées de qualité, et avec des dates pas trop proches du terme. Le manque de diversité est également évoqué,
- les locaux qui, dans certains centres, sont particulièrement inadaptés : Lorris, Briare, Gien, Saran,
- le besoin d'avoir dans les équipes bénévoles des référents « secourisme »,
- les approvisionnements, avec des questions très diverses touchant à la substitution, le manque de certains produits de base (huile, sucre, etc.), l'accès aux légumes des Jardins du Cœur,
- des sujets spécifiques : téléphonie, stockage des denrées, etc.

Ces rencontres sont très utiles et doivent être reconduites d'année en année.

Le projet associatif départemental (PAD)

	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018	Bilan 2019
	10	9	8	8
	3	3	6	5
	3	4	2	3

Le projet associatif départemental 2016 – 2019 s’est terminé sur un bilan majoritairement positif. Les réussites de l’AD concernent les objectifs suivants :

- Réussir la substitution, c’est-à-dire l’intégration des dotations, ramasses et dons principalement
- Améliorer les conditions de sécurité de la distribution pour les gens de la rue
- Développer l’aide à la personne
- Renforcer l’accompagnement des salariés en insertion
- Rechercher le financement pour les projets d’investissement
- Mettre à niveau les bâtiments des jardins
- Appliquer les recommandations issues des audits nationaux pour le fonctionnement de l’association
- Développer la bureautique

Les points à améliorer :

- la gestion générale des bénévoles : le poste de « responsable des ressources bénévoles » est en attente d’un titulaire permanent.
- la sécurisation des postes les plus stratégiques : les postes à responsabilité devraient avoir au minimum deux titulaires (membres du bureau, responsable de centre, etc.)
- la prospection de dons alimentaires : manque un bénévole pour dynamiser ce point stratégique.

Ces points restent une préoccupation majeure pour l’association.

Les axes pour l’élaboration du PAD 2020 - 2022 ont été présentés en conseil d’administration et lors des rencontres avec les bénévoles de début d’année.

La crise du COVID a empêché une adoption effective des objectifs majeurs de l’association pour les années à venir. Le travail se poursuit depuis le déconfinement.

Les locaux, les véhicules et divers investissements

Les Jardins du Cœur

Nouvelle serre à Gien

Depuis plusieurs années un programme d'investissement en serres a été mis en place dans les trois Jardins du Cœur du département, soit pour remplacer les plus anciennes, soit en acquérir de supplémentaires.

Cette fois ci c'est au tour du jardin de Gien de bénéficier d'une serre neuve, en remplacement d'une serre trop abimée pour être de nouveau réparée.

Cette acquisition d'un montant de 4680 € a été permise par une subvention de la ville de Gien égale à 80% de ce montant.

Une acquisition bien nécessaire pour l'amélioration des conditions de travail des salariés...



L'ancienne serre



La nouvelle serre

Le minibus est arrivé !

Dans le travail d'accompagnement des salariés en insertion réalisé par les deux accompagnatrices socio-professionnelles des Jardins du Cœur, Emilie et Marjorie, la création de liens avec les entreprises est un élément essentiel.

Visites d'entreprises, participation à des forums pour l'emploi, immersion de deux semaines en « conditions réelles », etc. sont des moyens couramment utilisés et qui ont vocation à devenir systématiques.

Jusqu'à présent, la possibilité de déplacer les salariés était un frein important à ces activités.

Ce ne sera plus le cas, grâce à l'arrivée d'un minibus 9 places dans le courant de l'été. Cette excellente occasion a été trouvée chez le concessionnaire Peugeot de St Douichard (Cher) qui, sans augmentation, nous a offert le remplacement des pneus, des disques et plaquettes de frein, des ballets d'essuie-glaces, et a effectué la vidange.

L'achat du minibus d'un montant de 17 000 € a été financé de façon originale :

- Cagnotte solidaire sur Internet, fin 2018 : 7 485 € auxquels s'ajoutent 250 € de dons directs,
- Fondation FAPE EDF : 7 500 €
- Dons privés : 1 765 €



Les centres de distribution

Enfin une nouvelle chambre froide à Gien !

Le centre de Gien disposait d'une chambre froide qui aurait mérité de figurer dans un musée des antiquités. Il devenait urgent de la remplacer. C'est maintenant chose faite après un très gros travail des bénévoles qui ont eu à démonter et remonter les racks de la salle de distribution pour pouvoir sortir l'ancienne chambre (en fait une caisse de camion !). Les services de la mairie ont joué le jeu en peignant le sol au niveau de la chambre et en couvrant le plafond avec du lambris. Les bénévoles ont également peint le sol de la salle d'accueil qui en avait bien besoin. Ils poursuivront ultérieurement par celui de la salle de distribution.

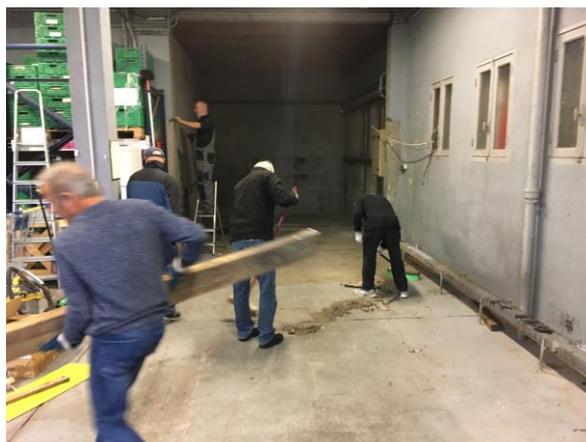
C'est donc maintenant dans des conditions bien meilleures de travail des bénévoles, de confort et d'accueil des personnes et d'hygiène (respect de la chaîne du froid) que le centre de Gien va pouvoir assurer la distribution.

Le projet d'un montant total de 7 056 € a été financé par les dons suivants :

- CE Dior : 1 250 €
- CE DSI Pôle Emploi : 2 000€
- Lions Club : 500 €
- Association « Coup de cœur » : 1 440 €
- Salariés IKEA : 196 €
- Amazon : 1 670 €



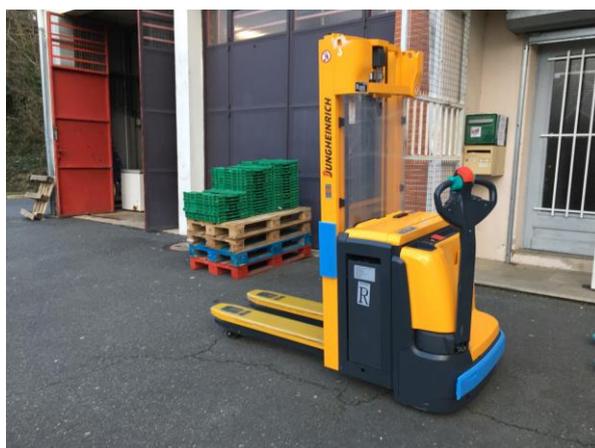
L'enlèvement de l'ancienne chambre froide



Les travaux de nettoyage



La nouvelle chambre installée



Le gerbeur

Nous avons aussi concrétisé le projet de remplacement du gerbeur au centre de Gien. Ce gerbeur posait des problèmes de maniabilité et de sécurité compte tenu du sol irrégulier et en pente de l'accès du centre. Il a été remplacé par un gerbeur d'occasion, adapté et reconditionné, pour un montant de 6 120 € dont le financement a été assuré principalement par le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) pour un montant de 4 000 €, le résultat du concert de Gien pour 1 092 € et une partie du don Amazon pour 830 €.

L'entrepôt

Une acquisition très attendue...

Nous avons pu acheter un camion frigorifique neuf pour les ramasses dans la métropole orléanaise grâce à l'aide du fonds Lidl pour un montant de 35 000 €. Il a été livré en novembre et a tout de suite été utilisé pour la récupération des invendus. Il tombe à pic, car il a permis de remplacer un camion vétuste de 18 ans d'âge, qui venait de rendre l'âme !



La remise du chèque par Lidl



Le camion frigorifique

Nous avons continué à investir dans les équipements pour garantir la chaîne du froid dans le transport et le stockage des denrées alimentaires, avec en particulier l'achat de deux containers isothermes et des petites vitrines réfrigérées.



Les containers isothermes

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les projets d'investissements réalisés ont fait l'objet d'une recherche systématique de subventions auprès des collectivités locales et des fondations avec l'aide de l'Association Nationale. Chaque demande de subvention contient la documentation du projet d'investissement et les bénéfices attendus. Le financement des projets a été complété par les dons privés reçus.

Ci-dessous la liste des subventions obtenues :

Centre/Jardin	Projet	Montant	Subventions/Dons	Montant
JdC Gien	Serre	4 680 €	Commune de Gien GEZI	3 700 € 856 €
JdCs	Minibus	17 000 €	Cagnotte solidaire FAPE EDF	7 485 € 7 500 €
JdCs	Ergosièges	1 788 €	--	
Centre de Gien	Chambre froide	7 056 €	CE DSI Pôle Emploi CE Dior Coup de Cœur Amazon Lions Club Ikea	2 000 € 1 250 € 1 440 € 1 670 € 500 € 196 €
Centre de Gien	Gerbeur	6 120 €	FDVA Concert de Gien Amazon	4 000 € 1 092 € 830 €
Entrepôt d'Ingré	Camion frigorifique	39 624 €	Fonds Lidl	35 000 €
Entrepôt d'Ingré	Containers isothermes	3 651 €	--	
Centres	Vitrines réfrigérées	629 €	--	
	TOTAL	80 068 €		67 519 €

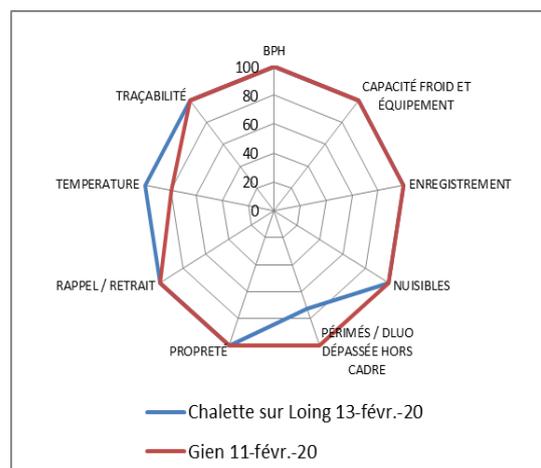
AUTRES FINANCEMENTS

Une aide est demandée aux communes du département du Loiret en septembre. Cette collecte a permis de récolter 14 854 € pour l'exercice 2019-20, montant qui est légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent et qui était de 15 781 €.

L'hygiène et la sécurité

A la demande de l'association nationale, le laboratoire Agro-analyses réalise des revues des centres de distribution pour vérifier la conformité aux règles d'hygiène alimentaire. Nous avons eu deux revues, le site de Châlette-sur-Loing et celui de Gien. Deux produits avec Date de Durabilité Maximale dépassée sans test gustatif ont été trouvés et des joints de congélateur dans la salle de distribution avec des résidus alimentaires ont été trouvés.

Il s'agit de remarques mineures car l'ensemble des documents permettant d'éviter cela est disponible sur tous nos sites. Un message de rappel a été envoyé début mars sur ces sujets. Chaque audit nous permet de faire évoluer nos pratiques et de mettre en place des documents plus complets.



L'AD45 a participé pendant l'année 2019 à la réécriture du B.A.-BA de l'hygiène pour les Restos du Cœur. Au niveau de la documentation, des ajustements ont été faits suite aux audits et aux remontées du terrain. Nous avons aujourd'hui une documentation complète et adaptée. La démarche a été de rassembler les informations importantes sur un seul document. Lors des visites du président sur les sites, nous avons intégré un certain nombre de remarques dans notre fonctionnement, comme la simplification de la gestion des alertes.

Nous suivons également les dates de vérification de la conformité réglementaire, que ce soit sous la responsabilité des Restos du Cœur, où nous avons réduit le nombre de prestataires, ou de collectivités locales. Cela peut nécessiter de nombreuses relances.

Des formations Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité ont été suivies par deux personnes ; nous devrions pouvoir assurer en interne la formation des personnes qui seraient volontaires.

Des formations aux **Bonnes Pratiques d'Hygiène** ont été réalisées sur plusieurs sites. Elles permettent de remettre à niveau nos connaissances et comprendre que les choix qui sont faits sont le plus souvent imposés par la législation. Quelques explications ont été données sur le contenu de notre documentation.

Nous avons mis en place des classeurs « Hygiène et sécurité » aussi bien dans les jardins que dans les centres de distribution. Ils sont régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution de notre environnement, comme l'utilisation de nouveaux produits.

Pour l'équipement des centres de distribution, un certain nombre de vitrines réfrigérées ont été achetées ; elles permettent de visualiser ce qu'elles contiennent sans ouvrir la porte, et cela va dans le sens du respect de la chaîne du froid, et d'une réduction de la consommation d'électricité. Il a été mis en place un contrat de vérification annuelle de nos chambres froides.

L'aide alimentaire

Les sources d'approvisionnement

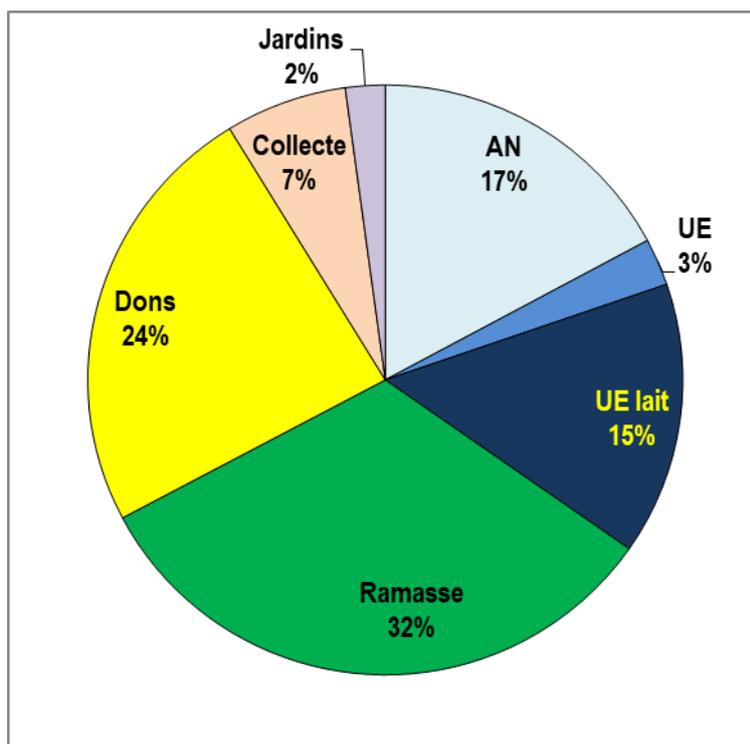
Les sources d'approvisionnement en denrées distribuées dans les centres sont les suivantes : Association nationale (achats en gros), Union européenne (FEAD), ramasse, dons en nature, collecte nationale, Jardins du Cœur. La répartition est différente selon la campagne : ainsi la collecte nationale n'est utilisée qu'en campagne d'été.

Sur l'année, la répartition en poids est présentée ci-dessous. Il s'agit de la totalité du poids des denrées livrées dans les centres, soit au total environ 1 720 tonnes. Ce poids est supérieur de 10% environ au poids nécessaire à la couverture du nombre de repas servis en un an (environ 1 570 000). La différence provient notamment des dons importants d'une même marchandise (pommes de terre, chocolats, viennoiserie provenant de la ramasse, etc.) qui ne peuvent être en totalité intégrés dans la dotation distribuée pour respecter un minimum d'équilibre diététique dans les repas distribués. Il y a donc un excédent qui profite aux personnes accueillies.

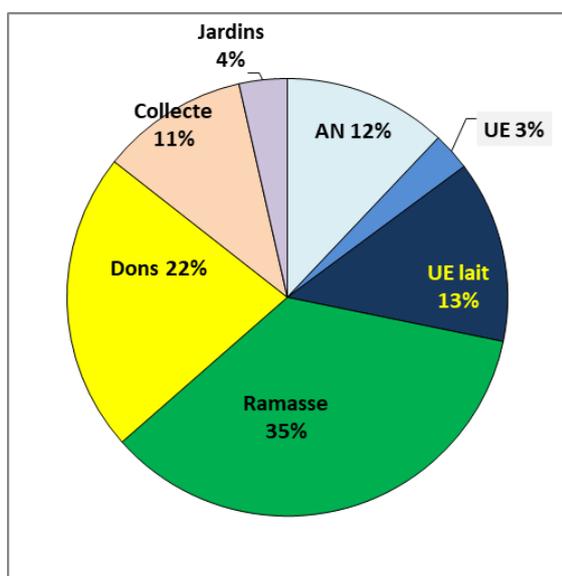
On constate par ailleurs que l'approvisionnement non acheté par les Restos dépasse de nouveau les 60%, ce qui est très positif (54% il y a deux ans). Cela est notamment dû à l'augmentation des dons en nature, et au maintien de la ramasse (la baisse observée dans certains magasins est équilibrée par l'arrivée de nouveaux magasins) qui permettent de compenser l'augmentation du nombre de repas servis.

L'activité des dons a été très importante avec notamment des dons massifs de pommes de terre dont nous avons fait profiter les AD de la région et les entrepôts d'opportunité. Le tonnage de cette mutualisation représente 713 tonnes sur l'année.

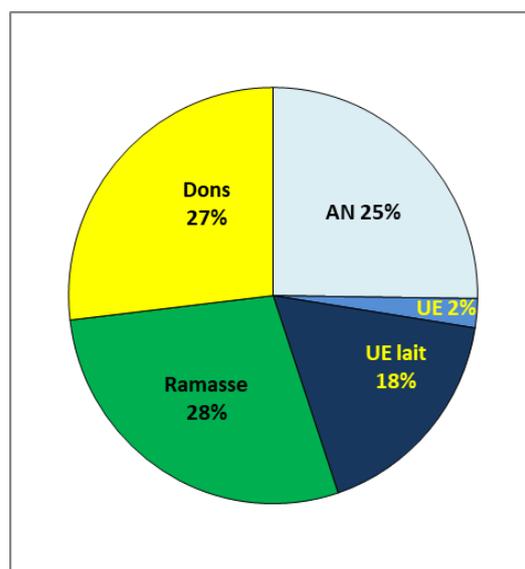
Approvisionnement sur l'année (Eté 2019 + Hiver 2019/2020)



Eté 2019



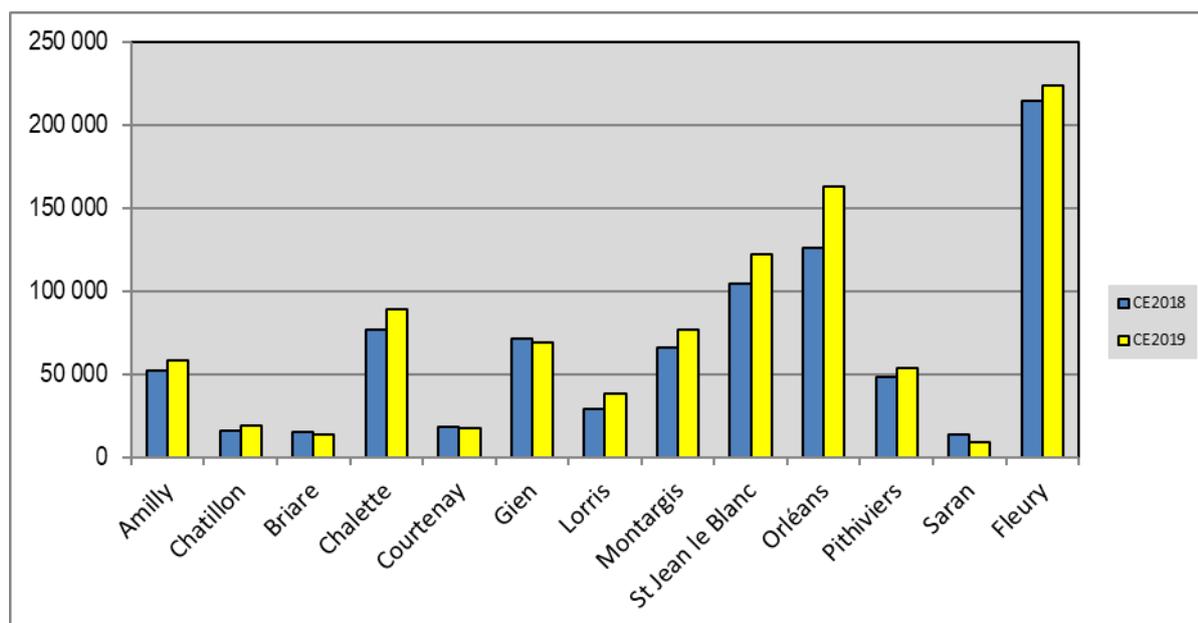
Hiver 2019/2020



La distribution dans les centres

Campagne d'été : une augmentation de 11,7 % du nombre de repas servis

C'est sur une augmentation de 11,7 % que s'est terminée la campagne d'été 2019. Sur les douze derniers mois l'augmentation n'est plus que de 5,40%, l'hiver 2018/2019 ayant connu une relative stabilisation du nombre de repas servis. Ces chiffres montrent en tout état de cause une progression, ce qui est cohérent avec les dernières statistiques INSEE montrant une augmentation du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.



Nombre de repas servis pendant les campagnes d'été 2018 et 2019

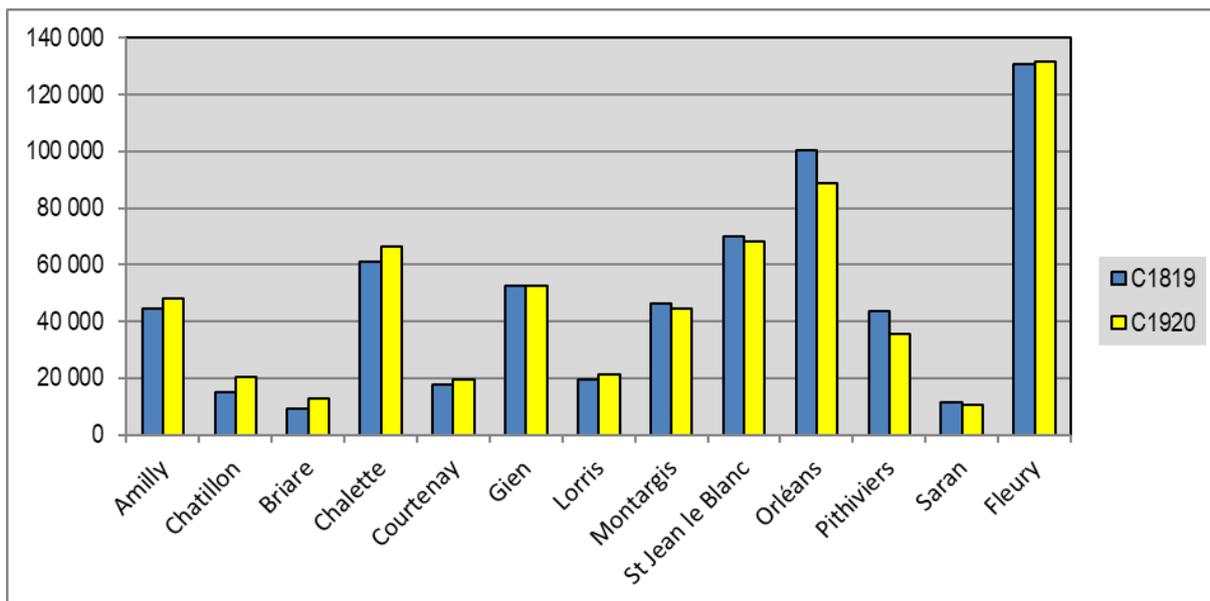
Campagne d'hiver : stabilisation du nombre de repas servis

La comparaison des chiffres avec ceux de la campagne d'hiver précédente (2018/2019) fait apparaître une stabilisation du nombre de personnes (-0,9%) et de repas servis (-0,2%).

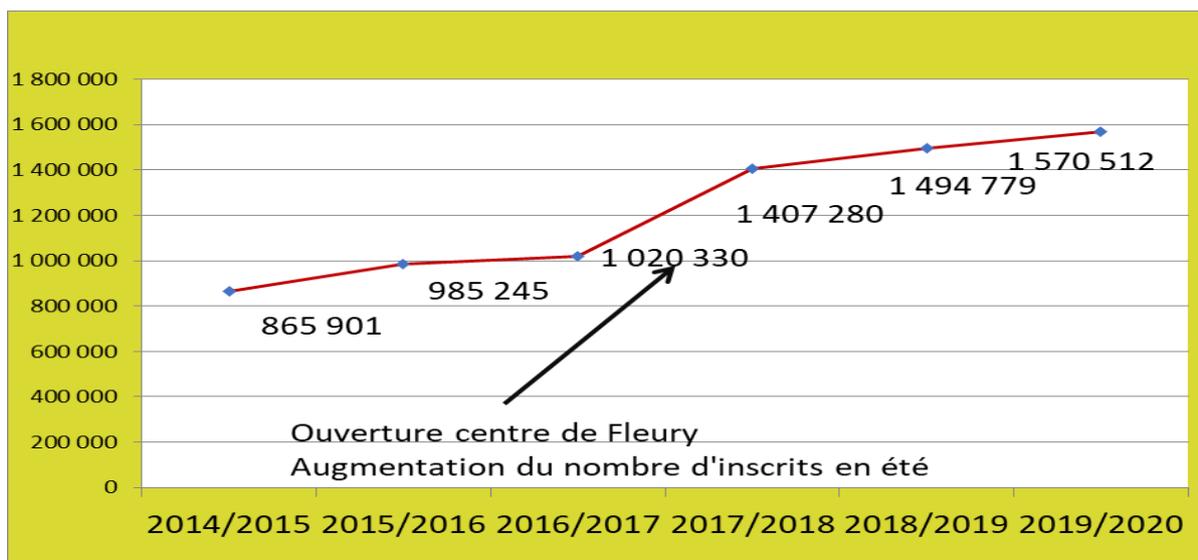
Pour autant, on ne doit pas en déduire des chiffres totaux que tout s'est passé de manière identique dans tous les centres de distribution. En effet les tableaux de valeurs cumulées montrent des variations très différentes : par exemple +37% à Chatillon, +39% à Briare, -18% à Pithiviers, -11% à Orléans La Source.

Pour les bébés, la campagne 2019/2020 a vu une forte augmentation pour la tranche d'âge 0-6 mois (+40%) et une diminution pour la tranche 12-18 mois (-25%). Au total, sur les 3 classes d'âges il y a une augmentation de 3,7%.

Sur une année (été 2019 + hiver 2019/2020) le nombre de repas distribués est un peu supérieur à 1 570 000.



Nombre de repas servis à la fin des campagnes d'hiver 2018/2019 et 2019/2020



Nombre total de repas servis pour chaque année

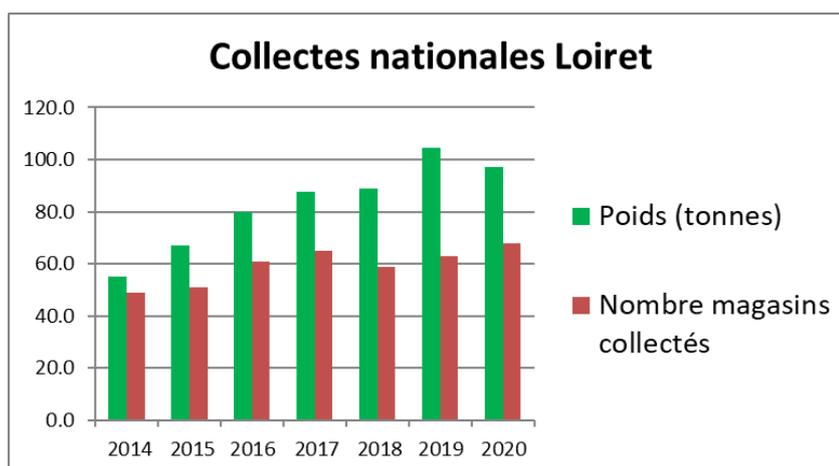
La collecte nationale

Dans le contexte du coronavirus, un succès quand même !

Dans un contexte anxiogène lié à la crise du coronavirus, les bénévoles étaient inquiets au début de la collecte nationale des 6, 7 et 8 mars derniers. Moindre fréquentation des magasins, rayons dégarnis par les comportements de panique de certains : les signaux préalables n'étaient pas bons.

Pourtant près de 1000 bénévoles, permanents ou ponctuels, étaient mobilisés dès le vendredi matin dans 68 magasins, soit 5 de plus qu'en 2019.

Et cette intense mobilisation a porté ses fruits : **97 tonnes collectées**, ce qui est un très bon résultat dans le contexte de début de crise. Certes le record de 2019, 104 tonnes, n'est pas battu, mais 2019 était une année exceptionnelle.



Parmi les bénévoles mobilisés plusieurs responsables de centre ont tenu à souligner l'apport de nombreuses personnes accueillies qui, bénévoles d'un jour, ont apporté une contribution décisive au succès de la collecte (plus de 130).

Des bénévoles supplémentaires ont également été fournis par des groupes de salariés qui ont mobilisé à l'intérieur de leur entreprise (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Amazon), par une association de motards (Waloo) et par des étudiants. La solidarité autour des Restos est toujours vivace.

La collecte nationale, qui cette année avait lieu le week-end de la diffusion du concert des Enfoirés (9,5 millions de téléspectateurs, avec une pointe à 10,2) a suscité une intense activité médiatique autour des Restos : reportage de France Bleu dans l'entrepôt, journal de FR3 Centre, etc.

De plus, cette année l'association nationale avait prévu trois événements presse en régions, avec notre partenaire Lidl. Bordeaux, Toulouse et Orléans ont été choisis. Pour le Loiret l'évènement s'est

passé dans le magasin Lidl d'Ingré, magasin dans lequel nous avait été remis en 2019 un chèque symbolique de 35 000€ pour l'achat d'un camion frigorifique.

Collecte du Lions club

Les 31 janvier, 1^{er}, 2 et 8 février 2020, plusieurs clubs LIONS du département du Loiret ont organisé et géré une collecte au profit des bébés dans les grandes surfaces de la métropole mais également à Gien, Lorris et Amilly.

Cette collecte a rapporté plus de 12 tonnes de marchandises spécifiques pour les bébés (petits pots, lait maternisé, couches, matériel de puériculture, etc.) que le LIONS a valorisée à 53 660 euros. C'est une des plus belles de ces dernières années qui permettra à l'association de distribuer sans acheter au moins jusqu'à l'automne 2020. Merci aux bénévoles du LIONS pour leur initiative !



Le Camion du cœur / la maraude (Gens de la Rue)

L'activité gens de la rue a deux aspects : la distribution de repas chauds en un point fixe, dans Orléans, et les maraudes dans l'agglomération. La période de référence a laissé paraître une augmentation des personnes accueillies dans la rue : 10 877 adultes auxquels il fait ajouter le nombre de 372 enfants.

La crise sanitaire a bien sûr touché les plus démunis qui se trouvaient pour beaucoup d'entre eux "confinés dehors".

Les gestes barrières, les distanciations sociales, et autres précautions sont bien sûr des préconisations difficiles à faire accepter à des personnes dont la rue est le quotidien. Toutefois, malgré ces difficultés, les bénévoles des Gens de la Rue ont fait preuve de disponibilité et motivation. En effet, maraudes et distributions ont alterné : la présence sur le terrain a eu lieu 7 jours sur 7 pendant 3 mois environ permettant ainsi des distributions aux personnes les plus nécessiteuses.



Les chantiers d'insertion

Qu'est-ce qu'un Jardin du Cœur ?

Un Jardin du Cœur est un *atelier - chantier d'insertion*, structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) qui permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières de bénéficier de contrats de travail pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Les Restos du Loiret ont créé trois Jardins du Cœur dans le département, à Saint-Jean-de-Braye, Lorris et Gien. Entre soixante-dix et quatre-vingts salariés passent chaque année sur les jardins, représentant environ dix-neuf équivalents temps plein.

L'activité de maraichage bio, désormais pratiquée par les trois jardins, est une activité support qui permet au salarié en insertion de trouver ou de retrouver des savoirs faire, des savoirs être, de développer de nouvelles compétences, de travailler en équipe, de respecter des règles de vie commune, de développer la confiance en soi...

Tout au long de leurs contrats, les salariés bénéficient d'activités d'accompagnement : stages de remises à niveau, aide à l'écriture de CV, évaluation de compétences acquises, visites et stages d'immersion en entreprises (« PMSMP »), formations individuelles et collectives : gestes et postures, santé-sécurité au travail (SST), ...

La production de légumes, d'environ 31 tonnes au cours de l'exercice, est intégralement distribuée dans les treize centres de distribution des Restos du Cœur du Loiret.

Qui finance ?

Les contrats de travail des salariés en insertion sont des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI), le premier de 4 mois reconductible pour des durées de 6 mois jusqu'à 2 ans ; ils sont aidés par l'Etat (DIRECCTE-UD45) et le Conseil départemental du Loiret.

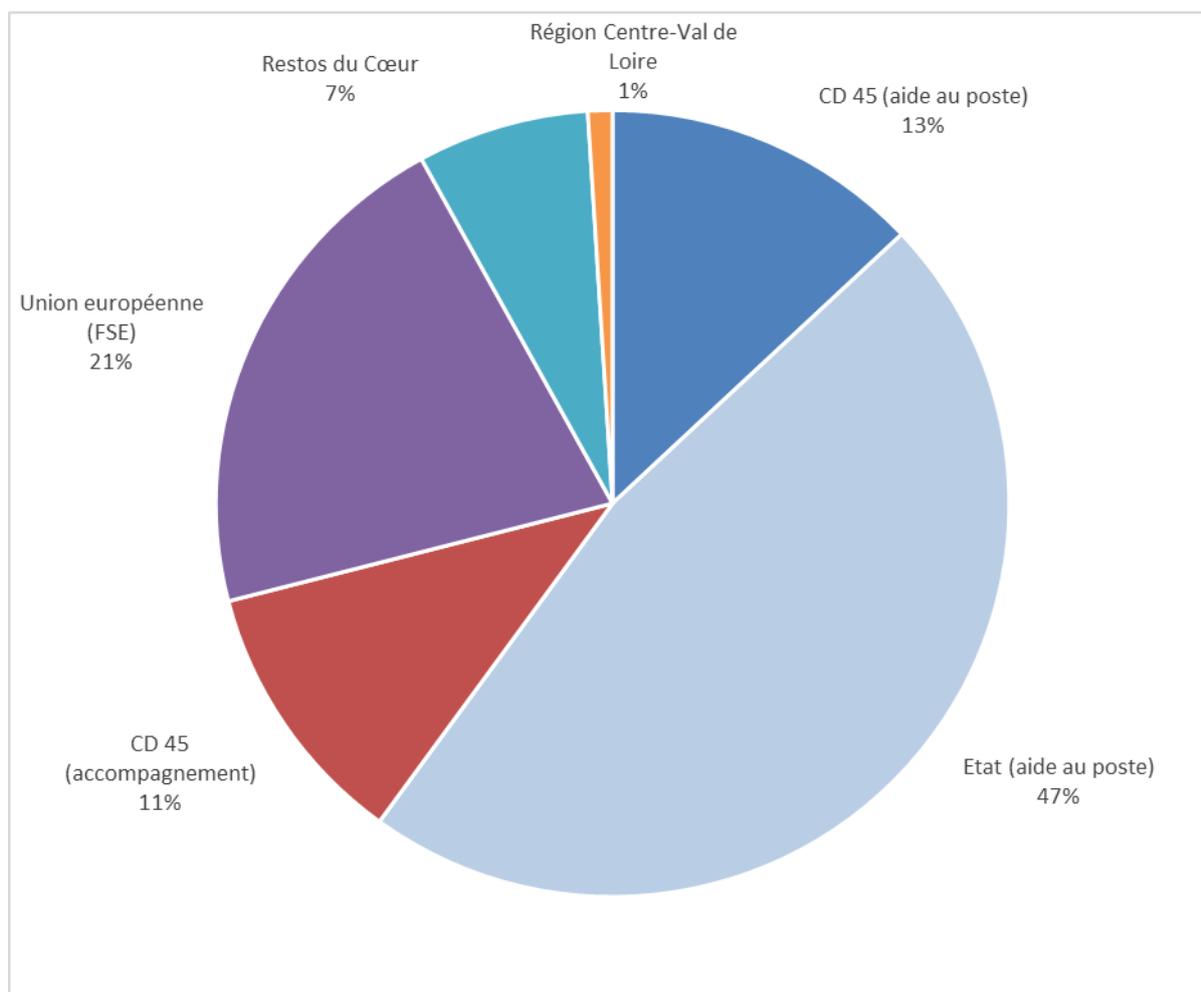
Les activités d'accompagnement, effectuées par les salariés permanents (encadrants techniques et conseillères d'insertion professionnelle – CIP), bénéficient également de l'aide du conseil départemental, de l'Europe (Fond Social Européen – FSE) et du conseil régional Centre-Val de Loire (CAP'Asso) pour les actions d'accompagnement des salariés sur les jardins de Lorris et Gien.

Les difficultés liées aux délais de paiement du conseil départemental perdurent et créent des difficultés de trésorerie aux structures portant des chantiers d'insertion.

Le versement des premiers acomptes de l'année ou du solde des subventions de l'année antérieure intervient toujours tardivement malgré les interventions réitérées des Restos du Cœur en direction du département pour dénoncer les lourdeurs et le manque de réactivité dans la gestion de ces dossiers. Ces démarches ont permis une relative amélioration mais le progrès constaté en 2019 sur la subvention départementale (mi-juillet au lieu de début aout) reste marginal ; de même pour ce qui concerne le FSE. Cette situation oblige toujours l'association départementale à devoir solliciter chaque année une subvention d'équilibre de l'association nationale.

Heureusement, le rythme de versements de l'aide au poste (qui couvre le plus gros de la dépense : les salaires des salariés en insertion) a connu une amélioration depuis 2017, évitant l'interruption des paiements.

Ressources des Jardins du Cœur 2019



Les moyens humains

Quatre encadrants techniques à temps plein ont la responsabilité des jardins (un sur chacun des jardins de Gien et Lorris et deux sur celui de St Jean de Braye).

Deux conseillères en insertion professionnelle (CIP) à temps plein assurent le suivi et l'accompagnement des salariés en insertion (l'une sur le jardin de St Jean-de-Braye, l'autre assurant ces missions sur ceux de Gien et Lorris).

La comptable et la secrétaire de l'ad45 contribuent également pour une partie de leur temps à la gestion administrative et comptable de l'activité d'insertion.

Des départs et des arrivées au cours de l'année 2019 :

- Charline Peyrat, conseillère en insertion professionnelle de St Jean-de-Braye a quitté le jardin et a été remplacée par Marjorie Antoine.
- Emilie Durand, conseillère en insertion professionnelle des jardins de Gien et Lorris recrutée en novembre 2018, en congé de maternité, a été remplacée par Aurélie Bécu.

Les bénévoles plus particulièrement chargés des chantiers d'insertion sont :

- Le responsable départemental en tant qu'employeur
- Le responsable départemental adjoint chargé des travaux et des financements
- Deux responsables de chantier d'insertion
- Un responsable hygiène sécurité

L'activité d'insertion : les actions d'accompagnement

L'accompagnement collectif, **largement mis en œuvre de façon partenariale** avec d'autres SIAE et d'autres acteurs de l'insertion présents sur le territoire départemental, permet un travail de mutualisation d'ateliers collectifs, de formations, de visites d'entreprises, tant sur les territoires montargois qu'orléanais. Ce travail avec nos partenaires permet d'enrichir nos pratiques, de renforcer nos compétences, de créer une réelle dynamique pour proposer aux salariés en insertion un accompagnement de qualité.

La formation est un autre point important de ces activités d'accompagnement. La mobilisation du PIC - IAE a permis en 2019, de multiplier les actions de formation : pour l'acquisition des savoirs de base (français, numérique...), développement des compétences (pré-qualification,), d'adaptation au poste de travail (gestes et postures, compostage et déchets verts). De nombreux ateliers et formations ont été mis en place dans le cadre du développement de compétences : Technique de recherche d'emploi-savoir lire une offre, préformation code de la route, Ateliers mobilité, informations collectives « aide-ménagère », « service à la personne », « Langage non verbal », « prévention des accidents domestiques », explication détaillée d'une facture et sensibilisation à la réduction des consommations d'énergie, forum pour l'emploi (Pole Emploi), gestion dossier santé-bilan santé, CACES plateforme élévatrice, CACES 1,3,5 (AFFTRAL), formation Français à visée professionnelle ...

Ces activités d'accompagnement sont complétées par des actions menées par des bénévoles, notamment pour des cours de français et d'informatique pratique.

A l'entrée dans le dispositif d'insertion, certains salariés sont davantage préoccupés par leur situation sociale que professionnelle, la première phase de l'accompagnement est essentiellement axée sur la résolution de ces problématiques. **Certains résultats, obtenus par une mutualisation des compétences des divers acteurs, permettent d'améliorer le cadre et les conditions de vie sociale des salariés.**

L'activité d'insertion : les résultats 2019

Malgré le renforcement depuis deux ans des actions d'accompagnement évoqué ci-dessus, les objectifs n'ont pas été tenus, le taux de sorties dynamiques s'établissant à 41%.

OBJECTIFS DE RESULTATS

Nom de la Structure :	Restos du cœur 45		Type de SIAE (ACI, AI, EI, ETTI) :				ACI					
Objectifs opérationnels	Résultats 2017		Objectifs 2018		Résultats 2018		Objectifs 2019		Résultats 2019		Objectifs 2020	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sorties dans l'emploi durable (1) (CDD ou période d'intérim de 6 mois ou plus et CDI, hors contrats aidés ou IAE, fonction publique ou création d'entreprise)	3	9%	7	17%	3	6%	7	17%	4	24%	7	17%
Sorties vers un emploi de transition (2) (CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois ou contrat aidé chez un employeur hors SIAE)	9	26%	7	17%	5	11%	8	19%	0	0%	8	19%
Sorties positives (3) (Formation pré-qualifiante ou qualifiante, pour une autre SIAE dans une logique de parcours - ACI→AI, AI→EI, EI→ETTI - ou vers une autre sortie que vous aviez convenu avec la structure, sur une proposition de sa part, de considérer comme positive)	8	23%	7	17%	10	21%	7	17%	3	18%	7	17%
Sorties dynamiques = 1 + 2 + 3	20	57%	21	51%	18	38%	22	52%	7	41%	22	52%
Sorties de moins de 3 mois (4)	4		5		3		5		13		5	
Autres sorties (5)	15	43%	20	49%	29	62%	20	48%	10	59%	20	48%
TOTAL DES SORTIES 1+2+3+4+5	39		46		50		47		30		47	
pourcentage de salariés en insertion qui obtiendront un titre, un diplôme												

Les facteurs à l'origine de cette situation sont multiples :

- des difficultés chroniques de recrutement identiques à celles de l'année précédente,
- le changement des deux CIP intervenu au cours de 2019, qui a induit un ralentissement des recrutements dans les deux mois suivant la prise de poste,
- la mobilité : plusieurs personnes, dont le domicile est éloigné du lieu de travail, confrontées à l'absence de moyens de transport individuels ou collectifs, ont dû renoncer à s'engager ou à poursuivre une activité sur les jardins,
- le peu d'offres de formation dans le Giennois et le Montargois,
- l'accès au logement, problématique récurrente sur les trois jardins,
- les difficultés liées à la garde d'enfants,

Ces freins sont majeurs et contribuent à ralentir, voire bloquer, le travail d'accompagnement.

Les jardins sont aussi touchés périodiquement par un absentéisme marqué. Si nous ajoutons les difficultés de recrutement, les arrêts maladie et les abandons de postes, cela représente un impact important sur l'atteinte des objectifs.

Enfin, la majorité des profils orientés par les prescripteurs Pôle Emploi, Maisons du Département présentent les mêmes caractéristiques : une forte hausse de public de nationalité étrangère, en grandes difficultés sociales, sans repères professionnels. Certains salariés n'ont jamais été scolarisés ou très peu, l'apprentissage de la langue française peut donc être très long et parfois il semble trop compliqué de mener simultanément les différentes démarches : travail, formation, apprentissage d'une nouvelle langue... Nous allons continuer le travail entrepris sur l'alphabétisation et la remise à niveau en français afin de trouver des solutions adaptées à leurs besoins, en termes de formations.

La validation des acquis linguistiques est nécessaire pour entamer la phase de définition du projet professionnel. Dans certains cas, les 24 mois d'accompagnement ne suffiront pas pour atteindre les objectifs relatifs à l'aspect purement professionnel.

Portes ouvertes 2019 : des centaines de visiteurs dans les trois Jardins du Cœur

Comme chaque année, au début du mois de mai, les trois Jardins du Cœur ouvrent leurs portes au public pendant deux jours. Il s'agit de faire connaître ce qu'est un chantier d'insertion, et de récolter quelques fonds grâce à la vente de plants de fleurs et de légumes préparés depuis le début de l'hiver.

Ces journées rencontrent généralement un grand succès, pour peu que le beau temps soit de la partie. C'est aussi une occasion pour les bénévoles de rencontrer les salariés des jardins.



Lorris



Saint Jean de Braye

Le 10 mai, dès le matin, le public se pressait aux portes des trois jardins, acceptant parfois de faire une bonne heure de queue avant de pouvoir être accueilli par un salarié ou un bénévole et accéder aux serres. Malgré la pluie le deuxième jour, bénévoles et salariés disent avoir passé un très bon moment convivial.

Côté public, même si certains viennent uniquement pour faire une « bonne affaire », d'autres s'intéressent et se renseignent sur ce qui y est fait toute l'année. Plusieurs témoignages d'habitues convergent pour dire que chaque année l'embellissement des jardins progresse et rend la visite d'autant plus agréable.

Le bilan financier final est de près de 24 000 €, ce qui est fort appréciable en une période où les dons et les subventions ont tendance à stagner, alors que les besoins sont toujours aussi importants.

Un grand merci aux salariés et à leurs encadrants techniques et accompagnatrices socio-professionnelles, qui se sont investis dans ce projet depuis le début de l'hiver. Un grand merci aussi aux bénévoles qui ont assuré une présence importante pendant deux jours complets. Ces « binômes » salariés -bénévoles sont une caractéristique spécifique aux Restos : il faut préserver cette richesse.



Gien

Des jardins ouverts et riches de partenariats divers

Le Jardin du Cœur de St Jean de Braye ouvert sur son environnement :

En octobre 2019, la visite d'une quarantaine d'enfants de l'école maternelle de Rebréchien a apporté beaucoup d'animation au jardin de St Jean de Braye : différents ateliers leur ont été proposés avec les salariés : semis de marrons, récoltes de radis, carottes et concombres, plantation de blettes, fabrication de cabane à oiseaux. Autre activité du mois : la fabrication de nichoirs à chauves-souris et de cabanes à hérissons avec *l'association des Jardingues*

Enfin, dans la continuité des formations proposées par Orléans Métropole dans le domaine du tri des déchets et de la fabrication de compost, les salariés sont allés visiter l'incinérateur de Saran

Les jardins de Lorris et de Gien font de la prévention Santé :

En novembre et décembre 2019, un après-midi par semaine au jardin de Gien, la mutualité sociale agricole (MSA) a piloté des ateliers « santé », dont bénéficient les salariés du jardin de Lorris. Ceux-ci ont pu venir jusqu'à Gien grâce au minibus acheté par les Restos il y a quelques mois.

L'axe central de ces ateliers est la prévention, et notamment la diététique : bien se nourrir est en effet un préalable essentiel pour un bon état de santé.

Cette venue à Gien des salariés de Lorris a été l'occasion d'une visite d'un autre jardin, doté d'un fonctionnement pour partie différent, ce qui a permis des échanges positifs. Le séjour s'est terminé par un repas partagé, réalisé avec les légumes du jardin (très diététiques !) et complété par une raclette (un peu moins ...).

Le repas a eu lieu dans la serre toute neuve, financée à 80% par la ville de Gien.



L'Aide à la Personne

« Parce qu'un repas ne suffit pas »

Au-delà de l'aide alimentaire d'urgence, toute personne poussant la porte des Restos a accès à un accompagnement dans la résolution des problèmes qui l'y ont conduite. Ce sont les actions dites d'aide à la personne. Cet accompagnement commence par l'écoute de la personne accueillie, l'échange et la recherche en commun de solutions possibles, l'orientation, le soutien ou l'accompagnement par l'équipe. Il se poursuit par la proposition de services ou activités diverses ou par l'orientation vers les organismes extérieurs (associations spécialisées, CAF, ...).

Dans certains centres, des équipes se « spécialisent » dans les actions d'insertion :

Le Soutien Recherche Emploi « SRE » est porté par un accompagnement global et personnalisé de la personne en recherche d'emploi et a vocation à compléter l'action du service public sans s'y substituer.

L'atelier Français, propose aux adultes des ateliers pour apprendre à lire, écrire mais aussi communiquer, s'exprimer, des atouts indispensables aussi à l'insertion professionnelle. Un coin bibliothèque est présent dans presque tous les centres. Certains centres proposent des activités culturelles.

L'accès aux droits permet d'accompagner toutes personnes confrontées à des problématiques administratives. Les aider à connaître leurs droits, les faire valoir et être en mesure de les maintenir. Et grâce à l'accès à la justice, dans le cas d'un litige juridique (familial/administratif...), les personnes ont la possibilité d'obtenir des conseils sur leurs droits et obligations.

Le microcrédit est un crédit destiné aux personnes exclues du système bancaire, il sert à réaliser un projet personnel destiné à améliorer la situation de l'emprunteur, il fait appel à des référents départementaux au niveau de l'AD.

Pour renouer avec l'estime de soi, les Restos du Loiret proposent un vestiaire dans presque tous les centres, et en fonction des compétences présentes parmi les bénévoles, un atelier coiffure peut permettre d'apporter du bien-être, de la confiance en soi, mais aussi être une écoute.

L'atelier informatique permet de réduire l'inégalité avec l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

L'atelier cuisine permet aux personnes accueillies d'apprendre à confectionner des repas à partir de produits distribués aux Restos.

Ci-dessous les activités « Aide à la Personne » proposées dans les centres de l'association :

	Vestiaire	Espace Livres	Coiffure	Accès aux droits	Accès à la justice	Atelier Français	Atelier informatique	Aide administrative	Soutien Recherche Emploi	Activité culturelle	Atelier cuisine
Amilly	X	X		X				X	X		
Briare	X	X		X					X		
Chalette S/Loing	X	X		X				X	X		
Chatillon S/Loire	X			X				X	X		
Courtenay	X	X		X				X	X		
Fleury les Aubrais	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Gien	X	X		X				X	X		
Lorris	X	X		X	X			X	X		
Montargis	X	X	X	X	X			X	X		
Orléans la Source	X	X		X	X			X	X		
Pithiviers	X	X						X	X		
St Jean le Blanc	X	X		X	X	X		X	X		
Saran	X		X					X	X		

Lors du confinement, les activités d'aide à la personne ont été suspendues, diminuant ainsi beaucoup le contact humain si important pour les personnes en difficulté. Toutes les activités reprennent progressivement depuis le déconfinement.

Les activités culturelles

Trois activités ont été réalisées au cours de cette année

Les apprenants en français du centre de Fleury ont visité la cité des sciences de la Villette

Le 2 juillet 2019, 43 apprenants en français du centre de Fleury et leur famille ont visité la Cité des sciences de la Villette à Paris, accompagnés de leurs familles. Cinq bénévoles – les « enseignants » - les accompagnaient. Ces derniers ont intégralement financé ce voyage par des dons dédiés, sollicités auprès de leurs familles, amis et entourages proches.

Le matin, consacré à la visite de la Cité, a permis de voir des expositions très variées sur les transports ferroviaires, le cerveau, les robots, l'énergie, l'intestin, etc.

L'après-midi était consacrée à un mini stage de danse hip hop, le moniteur interrogeant les participants sur les danses de leurs pays, et les faisant interpréter ensuite par le groupe à la façon hip hop. Certains participants se sont particulièrement « éclatés » ...



Et ont assisté à la création de la pièce Wapiti Waves au théâtre de la Tête Noire

Le 10 octobre 2019 huit apprenants de l'atelier de français du centre de Fleury et leur animatrice ont assisté à la création de la pièce Wapiti Waves au théâtre de la Tête Noire à Saran.

Ils ont embarqué pour un après-midi et tenté de suivre les aventures de 4 jeunes déboussolés sur fond de fugues, de déluges et d'éléments déchainés

Ils ont été enthousiasmés même si parfois la compréhension du texte était difficile pour eux. Les décors, le jeu des acteurs les ont conquis et les ont transportés.

Merci à Marjolaine du théâtre de la Tête Noire de leur avoir ouvert gracieusement les portes du théâtre et de les avoir associés à cette traversée.

Les enfants du centre de Fleury et leur famille font la connaissance de Shaun le mouton, nouveau bénévole du centre de Fleury

Le mercredi 4 décembre 2019, plus de 150 enfants et parents accueillis dans le centre de Fleury assistaient à la projection de Shaun le mouton au cinéma des Carmes à Orléans. Un grand moment pour les enfants et parents dont certains n'étaient jamais allés au cinéma. Et une grande satisfaction pour les bénévoles organisateurs car le bonheur des enfants a été une récompense inégalable.

Le financement provient d'une collecte solidaire organisée par les bénévoles, d'une subvention des CCAS d'Ingré et St Jean de la Ruelle, et d'une subvention de l'association nationale des Restos du Cœur. Le cinéma des Carmes a apporté sa contribution par un prix réduit pour les billets : 2,50€.



Le projet est maintenant d'étendre cette activité aux autres centres du département. La séance s'est conclue par une distribution de sachets de bonbons préparés par les bénévoles du centre.

La formation des bénévoles

La formation des bénévoles est toujours une priorité pour les Restos du Cœur. C'est un élément indispensable à la connaissance, au partage des valeurs et aux principes de fonctionnement ainsi qu'à l'exercice de certaines fonctions qui ne peuvent être improvisées.

Certaines formations sont organisées au niveau national et départemental.

Il est à remarquer que les centres, depuis quelques années, ont œuvré pour que la majeure partie des bénévoles suivent les formations proposées.

Cependant, cette année, la période « COVID-19 » n'a pas permis la mise en place de certaines formations prévues sur les mois de mars et avril 2020.

Un nouveau logiciel « Parcoeur » est mis en place et destiné à accompagner le parcours des bénévoles dans l'association. Compte tenu de cette période, les démarches et formations envisagées n'ont pu être réalisées et par conséquent, reportées ultérieurement.

Formations 2019 - 2020

Formations	Dates	Lieux	Centres concernés
Mieux connaître les Restos	05/02/20	Châlette-s/Loing	Amilly-Châlette-Courtenay- Montargis
	07/02/20	Ingré	Agglo Orléans
	12/02/20	Ingré	Agglo Orléans + Pithiviers
	13/03/20	Châtillon s/Loire	Briare et Châtillon
Aide A La Personne	4 Formations non mises en place pour raisons sanitaires		
Échanges et Réflexions	Formation non mise en place pour raisons sanitaires		
Initiation à l'inscription	08/10/19	Fleury	Fleury – St Jean-le-Blc- Saran
	09/10/19	Montargis	Amilly – Lorris - Montargis
	14/10/19	St Jean-le-Blanc	Agglo Orléans
Réussir la rencontre	11/10/19	Ingré	Fleury-Les-Aubrais – Orléans La Source
	16/10/19	Ingré	St Jean-le-BI – Saran – Pithiviers
	18/10/19	Châlette s/Loing	Briare- Gien-Montargis-Lorris
	18/10/19	Châlette s/Loing	Amilly - Châlette-Châtillon - Courtenay
Gens de la Rue et Formation « spéciale » pour Bénévoles du samedi	Formations non mises en place pour raisons sanitaires		
Mieux connaître les Restos	27/11/19	Ingré	Entrepôt et Siège

173 bénévoles – 4 formations

Les manifestations organisées au profit des Restos

Les opérations paquets cadeaux

Cette fin d'année 2019 a vu une augmentation significative du montant collecté : pratiquement 10 000 euros, (contre 3500 euros fin 2018). Ce chiffre est dû en grande partie aux clients de la Librairie nouvelle située place de la République à Orléans. Ce magasin faisait appel au Secours populaire depuis plusieurs années pour l'opération paquets cadeaux. Cette association ayant déclaré forfait, ils nous ont contactés. Vu le résultat nous nous félicitons d'avoir accepté le challenge.

A noter également la première participation de Décathlon géré par les l'équipe des Gens de la rue et la fidélité de Nature et Découvertes (Orléans) et King jouets (Pithiviers) encore une fois cette année.

Coutume oblige : un pot de remerciements accompagné de la galette traditionnelle a été offert aux bénévoles qui ont répondu présents pendant 2 mois environ pour cette opération.



Les concerts

Concert à Gien

Le 28 septembre 2019, trois groupes vocaux, accompagnés d'un clavier et de percussions, se sont mobilisés pour donner un concert soul, gospel, pop et jazz au profit des Restos. Un voyage au travers des styles qui a enthousiasmé les spectateurs qui ont salué debout en fin de spectacle. Évidemment, les artistes musiciens ont terminé leur prestation en faisant chanter la chanson des Restos, les bénévoles organisateurs étant montés sur scène. Ce fut une excellente soirée donnée par des artistes de grande qualité.



Les Rockeurs ont du cœur

Fidèle aux Restos, l'association « Les Rockeurs ont du cœur » organise chaque année un concert de rock dont le « prix » d'entrée est un jouet neuf offert aux Restos. Cette opération se fait en partenariat avec Harmonie mutuelle qui, de son côté, organise une collecte au sein de ses salariés. Le concert du 30 novembre 2019 et la collecte ont rapporté 362 jouets qui ont été répartis dans les centres des Restos.

Repas de Noël offerts aux Restos !

En décembre, et sans qu'il y ait de liens entre elles, deux initiatives de solidarité active avec les Restos ont été organisées à Orléans et dans l'agglomération montargoise. À Orléans, des étudiants en 2^e année d'IUT "Gestion des entreprises et des administrations" ont organisé une action "Les Restos vont au Restau" dont l'objectif était d'offrir un repas de Noël à des personnes accueillies aux Restos du Cœur.

Pour cela, ils ont organisé une collecte solidaire sur Internet. En un mois, celle-ci a permis de recueillir la somme de 1 165 € et d'offrir une cinquantaine de « repas de Noël » aux personnes accueillies dans le centre de distribution des Restos de La Source. Ceux-ci ont été servis le 18 décembre 2019 dans le restaurant universitaire Le Forum d'Orléans La Source. Des étudiants et des bénévoles se sont joints aux personnes accueillies pour partager l'apéritif et le repas.



Dans le Montargois, c'est un restaurant gastronomique, l'Auberge des Templiers (elle fait partie des Relais et Châteaux), qui pour la deuxième année a offert un repas « haut de gamme » à une quarantaine de personnes inscrites dans les centres de Montargis, Châlette et Amilly. Quelques bénévoles participaient également à ce moment de partage.



Un grand merci aux organisateurs de ces deux évènements de solidarité avec des personnes qui ont bien peu souvent l'occasion d'être invitées au restaurant ! Un peu de chaleur humaine qui fait du bien au moment de Noël.

L'USO JUDO soutient les Restos du Loiret

Le 19 janvier 2020, l'USO Judo a organisé une soirée de gala associant sport (judo, jujitsu, kendo), danse et imitations comiques. L'USO Judo soutient depuis trois ans le centre de La Source en permettant à des enfants des familles accueillies d'être initiés au judo. 80 bénévoles étaient présents et ont été mis en valeur devant plus de 3 000 spectateurs. À l'occasion de ce gala, l'USO Judo a franchi un pas supplémentaire en faisant un don de 2 400 € aux Restos.

Bien sûr, **la liste devait être plus longue**, mais le COVID-19 est venu interrompre brutalement notre programmation. En effet, la pandémie qui sévit depuis plusieurs mois a très sérieusement impacté nos projets. D'autres manifs étaient programmées, notamment une pièce de théâtre que la troupe « Coup de Théâtre » devait interpréter au Tivoli de Montargis le 28 mars 2020 ainsi qu'un concert de gospel et de jazz auquel devaient participer les groupes « Nobody knows » et le « Saran Jazz Big Band » à La Passerelle de Fleury-les-Aubrais le 29 avril 2020.

Mais...restons optimistes ! Ce n'est que partie remise !



L'accompagnement des scolaires

Les Restos du Cœur assurent des interventions dans des établissements scolaires, couplées ou non à une collecte de denrées alimentaires ou de jouets organisée par les élèves. Ces interventions sont faites suivant une demande des élèves, des enseignants, ou des équipes de direction. Cette année, toutes les interventions ont été interrompues début mars, en raison de la crise sanitaire.

Les interventions ont eu lieu dans les établissements suivants :

- Collège Condorcet de Fleury-les-Aubrais,
- Collège Guillaume de Lorris,
- Collège Max Jacob de St Jean de la Ruelle,
- Collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz des Bordes,
- Lycée St Charles d'Orléans,
- Lycée Voltaire de la Source,
- Lycée Monod de St Jean de Braye.

Les lycées Durzy et « en Forêt » de Montargis ont organisé des collectes alimentaires.

Le collège Condorcet de Fleury-les-Aubrais avec 1 156kg de collectes de denrées garde la palme pour son investissement. Un groupe d'élèves de cet établissement est venu visiter les entrepôts d'Ingré, pour monter une vidéo qui sera utilisée pour la promotion de leur prochaine campagne.

Ces interventions apportent aux jeunes générations une approche du bénévolat, à travers la connaissance des activités des Restos du Cœur. **Demain ces élèves seront nos bénévoles !**

L'informatique

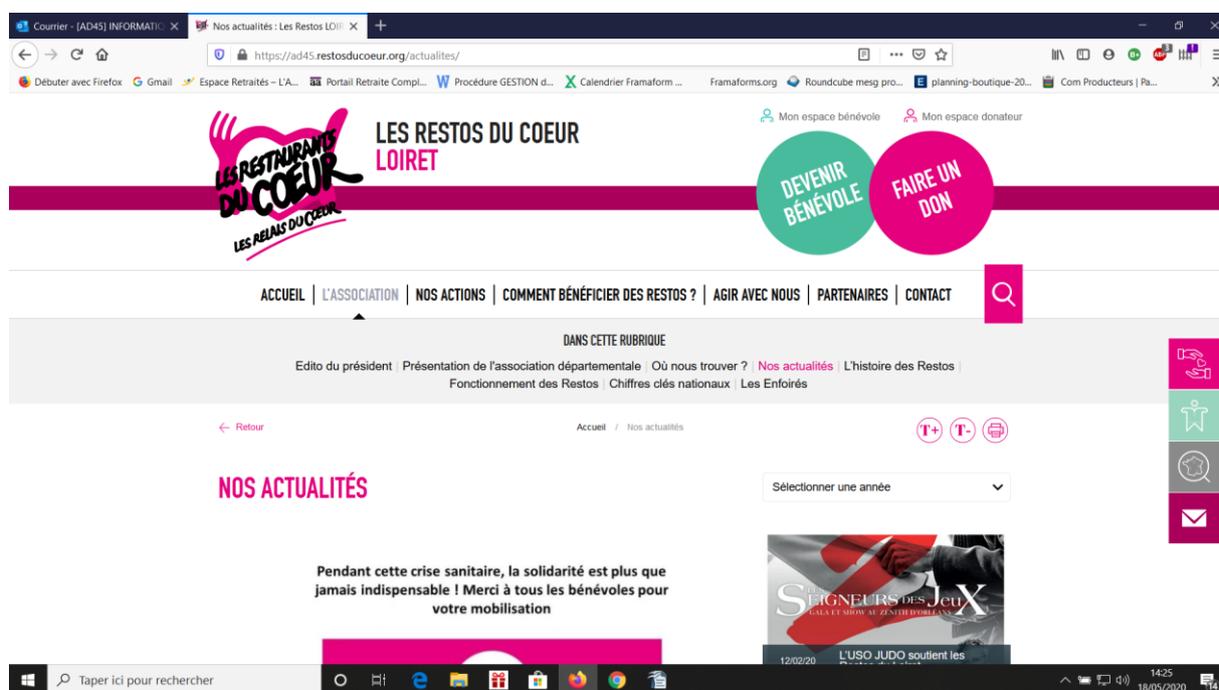
Don d'ordinateurs par l'association « Apprentis solidaires »

Pour la deuxième fois, l'association « Apprentis solidaires » a décidé de faire un don de cinq PC portables aux Restos. L'association orléanaise, qui regroupe des étudiants de l'AFTEC, réalise chaque année une mission à Madagascar pour des travaux de solidarité (construction ou rénovation de locaux, agrandissement d'un jardin potager, etc.). Le contact a été noué grâce à deux enseignants qui sont aussi bénévoles « Gens de la Rue » aux Restos du Cœur.

C'est une grande aide pour les Restos car autant des PC fixes se trouvent relativement facilement, autant des PC portables sont plutôt une denrée rare. Un grand merci aux Apprentis solidaires

Mise en place du site internet de l'AD45

Ce site contient des infos spécifiques à l'AD45, il est accessible via le site intranet des Restos du Cœur national ou directement par l'adresse : <https://ad45.restosducoeur.org/>



Migration Windows 10

Suite à la fin annoncée du support de Windows 7, les nouveaux PC qui nous sont livrés sont dorénavant en Windows 10. Ils seront déployés dans l'association en remplacement des anciens PC au fur et à mesure de notre approvisionnement par le chantier d'insertion en charge du matériel informatique.



Association départementale des Restaurants du cœur du Loiret

23bis rue Lavoisier, 45140 INGRE

ad45.ingre@restosducoeur.org

Tel : 02 38 62 34 57

